

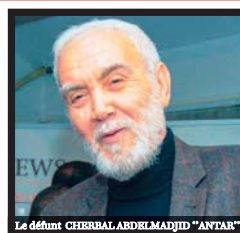
ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 28.05.33.32 / 028.05.31.61

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mardi 10 mars 2026 / 20 ramadhan 1447 - N° 4044 - 13^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€
www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz



Le défunt CHERRHAL ABDELMADJID "ANTAR"

Iftar : 18h54
Imsak : 05h29

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

Représentant le président de la République, le Premier ministre préside la cérémonie de distinction de femmes éminentes

P. 24

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha préside une cérémonie de célébration de la Journée internationale de la femme

P. 24

ESCALADE MILITAIRE DANS LE MOYEN-ORIENT

Le pétrole à son plus haut niveau depuis 2022

P. 7

CONSEIL DES MINISTRES

Des décisions fortes pour le pouvoir d'achat, la jeunesse et la sécurité alimentaire



Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées et ministre de la Défense nationale, a présidé dimanche une réunion du Conseil des ministres consacrée à plusieurs dossiers stratégiques touchant à la vie quotidienne des citoyens et aux grands équilibres du pays. Au cœur de cette réunion figuraient notamment un projet d'amendement de la loi définissant les circonscriptions électorales et le nombre de sièges parlementaires, l'opération d'importation d'un million de moutons en prévision de l'Aïd el-Adha, les préparatifs de la saison du Hadj, ainsi que la présentation du Plan national jeunesse 2026-2029. P. 3

CNESE

Le Conseil national économique, social et environnemental met en lumière un projet structurant pour l'économie nationale

P. 6

JEUNESSE

Le Plan national jeunesse 2026-2029 garantit l'efficacité dans la prise en charge des questions de la jeunesse

P. 4

TRAVAUX PUBLICS

Le ministre Abdelkader Djellaoui évalue l'avancement des grands projets des Travaux publics à travers le pays

P. 3

SANTÉ

La grenade, un fruit anti-rides

Pp 12-13

FOOTBALL

LIGUE 2 AMATEUR
Le duel NA Hussein Dey - MC Saïda délocalisé au Stade du 20-Août-1955 et disputé à huis clos

P. 22



GUELMA

Le groupe "El Wissal" de Biskra remporte la 10^e édition du festival de l'Inchad

P. 16

HADJ 2026
Départ du premier vol des pèlerins le 29 avril prochain

P. 2

HADJ 2026

Départ du premier vol
des pèlerins le 29 avril
prochain

Le premier vol des hadjis à destination des Lieux Saints au titre de la saison 1447 de l'hégire/2026, est prévu pour le 29 avril prochain à partir de l'aéroport international d'Alger (Houari-Boumediene), a indiqué le directeur général de l'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO), Tahar Braik.

Lors d'une conférence de presse tenue au Forum du journal El Moudjahid, consacrée à la présentation des mesures et dispositions prises pour assurer une prise en charge optimale des hadjis algériens, le directeur général de l'ONPO, M. Tahar Braik, a révélé que le départ du premier vol de pèlerins vers les Lieux Saints est prévu pour le 29 avril prochain, à partir de l'aéroport international d'Alger (Houari-Boumediene) "12 aéroports ont été mobilisés à l'échelle nationale pour assurer le transport des hadjis, dont les aéroports de Constantine, Oran, Touggourt et Ghardaïa, pour un total de 144 vols", a-t-il précisé.

A cette occasion, M. Braik a appelé les membres de la mission à travailler en collaboration et à respecter les consignes organisationnelles et sanitaires, rappelant "l'importance capitale" accordée par l'ONPO à la sensibilisation et la formation des pèlerins sur les plans "religieux, juridique et sanitaire", afin de "les informer de tous les détails et données relatifs à l'accomplissement des rites dans des conditions favorables".

Dans ce cadre, l'ONPO s'attelle à "améliorer et à développer la qualité des prestations assurées, à travers l'augmentation du nombre de centres qu'il encadre, qui dépasse les 600 centres de proximité au niveau national et la diffusion de spots via ses pages officielles sur les réseaux sociaux", ainsi que "l'organisation d'une journée d'information ouverte au niveau de l'aéroport international d'Alger, qui coïncidera avec le départ du premier vol des pèlerins", a-t-il ajouté.

DÉCÈS L'ANCIEN ARBITRE
INTERNATIONAL MOHAMED
HANSALLe président de
la FAF présente
ses condoléances

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), M. Walid Sadi, a présenté ses sincères condoléances à la famille de l'ex-arbitre international, Mohamed Hansal, décédé dimanche à l'âge de 78 ans.

M. Sadi a exprimé, au nom des membres du Bureau fédéral, ses condoléances les plus attristées à la famille du défunt, à tout le corps arbitral et à la famille sportive, priant Dieu, Tout Puissant, d'accueillir le défunt en Son Vaste Paradis et de prêter à sa famille patience et réconfort.

Mohamed Hansal est décédé à la suite d'une crise cardiaque survenue quelques heures seulement après sa participation à une cérémonie organisée par l'association "Radiouse" en hommage à deux anciennes figures de l'ASO Chlef: Mustapha Meksi et le regretté Mohamed Bouhella.

ACCIDENTS DE LA ROUTE
10 morts et 200 blessés en
24 heures (Protection civile)

Dix (10) personnes sont décédées et 200 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas, indique, lundi, un bilan de la Protection civile.

Les bilans les plus lourds ont été enregistrés dans les wilayas de Sétif, Timimoune (2 décès chacune), Aïn Defla, Skikda, Mostaganem, Bordj Bou Arreridj, Mila et Boumerdes (un décès chacune), précise la même source.

Biskra : 2 morts et 3 blessés
dans un accident de la route
à El Ghrous (Protection civile)

Deux personnes ont trouvé la mort et trois autres ont été blessées dans un accident de la route survenu lundi après-midi dans la commune d'El-Ghrous (50 km à l'Ouest de Biskra), a-t-on appris auprès de la Direction locale de la Protection civile.

Cet accident s'est produit suite à un carambolage impliquant deux voitures et un camion au lieu-dit Oued Falek dans la commune d'El-Ghrous sur la RN-46 entre Biskra et Ouled Djellal, selon la même source.

Deux personnes (un homme et une femme) qui étaient dans l'une des deux voitures ont trouvé la mort sur place et trois autres qui étaient à bord du camion ont été blessés, selon la même source.

Les victimes décédées ont été évacuées vers la morgue de l'hôpital Mohamed-Zayouche de Tolga et les blessés vers le service des urgences du même établissement hospitalier pour recevoir les soins nécessaires, a précisé la même source.

Les services de sécurité territorialement compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident, a-t-on indiqué.

LUTTE CONTRE LA DROGUE
Tlemcen: saisie de plus
de 10.000 comprimés
de psychotropes (Douanes)

Les éléments des douanes de Tlemcen ont saisi 10.030 comprimés de psychotropes et procédé à l'arrestation d'une personne, a indiqué, mardi, un communiqué de la cellule de communication de la Direction régionale des douanes de Tlemcen.

L'opération a été menée par les agents de la brigade régionale de lutte contre les stupéfiants, relevant de la Direction régionale des douanes de Tlemcen.

Elle a été réalisée suite à la fouille d'un véhicule, à l'intérieur duquel la quantité susmentionnée de comprimés psychotropes a été découverte, soigneusement dissimulés dans le réservoir de carburant, précise la même source.

Le suspect a été arrêté et son véhicule saisi, avant d'être présenté devant les autorités judiciaires compétentes, ajoute la même source.

Horaire des prières



Fajr : 05h40
Dohr : 12h58
Asr : 16h20
Maghreb : 18h54
Isha : 20h11

MÉTÉO

Alger	: 20°	09°
Oran	: 12°	09°
Annaba	: 20°	12°
Béjaïa	: 19°	08°
Tamanrasset	: 34°	20°

ANNABA

La police met en
échec une tentative
d'émigration clandestine
et interpelle sept
personnes

Les services de sécurité ont récemment déjoué une tentative d'émigration clandestine par mer à partir de la wilaya de Annaba, dans le cadre des opérations menées pour lutter contre les réseaux de trafic de migrants.

L'intervention, menée par les éléments de la sûreté de daïra d'El Bouni, a permis l'interpellation de sept individus soupçonnés d'être impliqués dans une opération de traversée illégale vers l'autre rive de la Méditerranée.

Selon un communiqué rendu public par la cellule de communication de la Sûreté de wilaya d'Annaba, cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts continus déployés par les services de sécurité pour lutter contre les réseaux organisés de migration clandestine qui exploitent les candidats au départ et mettent leur vie en danger.

Les investigations menées par les forces de l'ordre ont conduit à l'arrestation de sept personnes, parmi lesquelles figure une femme.

Les mis en cause, âgés entre 25 et 46 ans, sont tous originaires de la wilaya d'Annaba.

Ils sont soupçonnés d'avoir préparé une tentative de traversée illégale par voie maritime vers les côtes européennes.

Abed MEGHIT

SÛRETÉ DE WILAYA DE
TISSEMSILT179 affaires traitées en
février, la police
intensifie la lutte contre
la criminalité

Dans le cadre de la lutte continue contre la criminalité sous toutes ses formes en milieu urbain, les services de la Sûreté de wilaya de Tissemsilt ont dressé le bilan de leurs activités sécuritaires pour le mois de février 2026.

Les résultats enregistrés traduisent une mobilisation soutenue des forces de police pour préserver la sécurité publique et protéger les citoyens ainsi que leurs biens.

Selon les données communiquées par les services de police, pas moins de 179 affaires liées aux crimes et délits de droit commun ont été traitées durant cette période.

Ces dossiers impliquent 203 personnes, toutes présentées devant les juridictions compétentes conformément aux procédures judiciaires en vigueur.

L'analyse de cette activité révèle que les atteintes aux biens figurent en tête des affaires enregistrées.

Les services de police ont ainsi traité 48 affaires dans cette catégorie, impliquant 22 individus.

Ces infractions concernent notamment différents actes portant atteinte au patrimoine et aux biens des citoyens, ce qui mobilise régulièrement les unités de police chargées de la prévention et de la répression de ce type de délits.

Les atteintes aux personnes arrivent en seconde position avec 37 affaires, dans lesquelles 44 individus ont été impliqués.

Ces dossiers concernent diverses formes d'agressions et de violences, pour lesquelles les services de sécurité ont engagé les procédures nécessaires afin d'assurer la protection des citoyens et le respect de la loi. Par ailleurs, les atteintes aux biens publics et au domaine public représentent également une part notable des affaires traitées durant le mois de février.

Abed MEGHIT

CONSEIL DES MINISTRES

Des décisions fortes pour le pouvoir d'achat, la jeunesse et la sécurité alimentaire

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées et ministre de la Défense nationale, a présidé dimanche une réunion du Conseil des ministres consacrée à plusieurs dossiers stratégiques touchant à la vie quotidienne des citoyens et aux grands équilibres du pays.

Par Abed MEGHIT

Au cœur de cette réunion figuraient notamment un projet d'amendement de la loi définissant les circonscriptions électorales et le nombre de sièges parlementaires, l'opération d'importation d'un million de moutons en prévision de l'Aïd el-Adha, les préparatifs de la saison du Hadj, ainsi que la présentation du Plan national jeunesse 2026-2029.

La réunion s'est ouverte par la présentation du bilan des activités gouvernementales au cours des deux dernières semaines par le Premier ministre, avant que le chef de l'État ne donne une série d'orientations et d'instructions portant sur plusieurs secteurs stratégiques.

Dans un premier temps, le président de la République a insisté sur la nécessité d'un suivi rigoureux et quotidien sur le terrain afin de lutter contre toute forme de spéculation touchant certains produits alimentaires, notamment les fruits et les viandes importées.

Dans ce cadre, il a ordonné l'application de mesures fermes contre les contrevenants, notamment l'inscription des personnes impliquées dans des pratiques spéculatives sur des listes noires, accompagnée d'une interdiction définitive d'exercer toute activité d'importation ou de commerce.

Cette décision traduit la volonté des pouvoirs publics de protéger le pouvoir d'achat des citoyens et de garantir la transparence du marché.

S'agissant du projet d'amendement de la loi relative aux circonscriptions électorales et au nombre de sièges à pourvoir lors des élections parlementaires, le chef de l'État a ordonné la révision du texte en associant les partis politiques, afin de parvenir à une version finale consensuelle et équilibrée.

Dans le même esprit, il a dé-



cidé la création d'une commission de suivi et de révision de ce projet de loi, qui se réunira au siège de la Présidence de la République pour statuer définitivement sur la répartition des sièges parlementaires.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté d'ouverture et de concertation, visant à renforcer la transparence du processus électoral et la confiance dans les institutions. La réunion a également accordé une place importante à la préparation de l'Aïd el-Adha.

À ce sujet, le président de la République a décidé que le prix de vente du mouton importé destiné aux citoyens ne devra pas dépasser 50.000 dinars.

Cette mesure vise à préserver le pouvoir d'achat des familles algériennes tout en garantissant la disponibilité de l'offre sur le marché national.

Le chef de l'État a par ailleurs instruit les services gouvernementaux d'assurer un suivi rigoureux de l'opération d'importation et de commercialisation des moutons, en veillant à prévenir toute tentative de fraude, de contrebande ou de

spéculation. Dans le domaine agricole, le Conseil des ministres a examiné la situation de la lutte contre l'invasion acridienne dans les régions de l'extrême Sud.

Face aux risques que représentent les essaims de criquets pour les récoltes, le président de la République a ordonné le renforcement des moyens de lutte et l'intensification des opérations de surveillance.

Il a également recommandé le recours aux technologies modernes et aux méthodes scientifiques, notamment l'épandage aérien de pesticides dans les zones frontalières, premières zones de contact avec ce phénomène.

L'utilisation des images satellitaires et des outils technologiques disponibles a également été encouragée afin d'assurer une veille proactive et efficace.

La jeunesse a constitué un autre axe majeur de cette réunion à travers la présentation du Plan national jeunesse 2026-2029.

Le président de la République a rappelé que les jeunes disposent d'un droit légitime à

l'emploi et à l'accompagnement dans leurs projets, soulignant que leur participation active constitue un pilier fondamental du développement national.

Il a ainsi instruit le ministre de la Jeunesse de procéder à une vérification concernant les cas de nonaccès de certains jeunes à l'allocation chômage et de proposer de nouvelles approches permettant de réduire les taux de chômage.

Dans ce contexte, le chef de l'État a également insisté sur l'importance de renforcer la lutte contre les stupéfiants, particulièrement dans les milieux de la jeunesse, afin de protéger cette catégorie stratégique contre les menaces et les tentatives de déstabilisation.

Il a par ailleurs appelé à accorder une attention particulière au sport scolaire et universitaire, en coordination avec les ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur, afin d'en faire un vecteur d'épanouissement et un moyen d'encourager l'engagement positif des jeunes.

Toujours dans le cadre de la politique de soutien à la jeu-

nesse, le président de la République a donné des instructions pour réhabiliter le rôle des maisons de jeunes et renforcer leur présence sur l'ensemble du territoire national, à raison d'au moins une structure par commune. Ces espaces devront être ouverts et animés selon des programmes proposés par les jeunes eux-mêmes.

Il a également recommandé d'augmenter le nombre d'au-berges de jeunes adaptées aux attentes de la nouvelle génération, tout en renforçant la coopération entre les secteurs de la Jeunesse et de la Culture afin de mettre en place des initiatives attractives et participatives.

Sur le plan environnemental, le Conseil des ministres a examiné le Plan national d'adaptation aux changements climatiques.

Le président de la République a insisté sur la nécessité de renforcer les dispositifs de contrôle des produits importés en augmentant le nombre de laboratoires dans les ports et les aéroports, en coordination avec plusieurs secteurs ministériels.

Il a également ordonné d'accélérer les programmes de traitement des eaux usées afin d'atteindre un taux d'exploitation d'au moins 30 %, soulignant que la protection de l'environnement constitue aujourd'hui un enjeu stratégique lié à la santé publique, à l'économie et à la sécurité nationale.

Au terme de cette réunion, plusieurs décisions relatives à des nominations et à des fins de fonctions dans des postes supérieurs de l'État ont été adoptées.

À travers ces orientations et ces décisions, la réunion du Conseil des ministres confirme la volonté des pouvoirs publics de poursuivre les réformes engagées, de renforcer la gouvernance économique et sociale et de placer les préoccupations des citoyens, notamment le pouvoir d'achat, la jeunesse et la sécurité alimentaire, au cœur de l'action publique.

TRAVAUX PUBLICS

Le ministre Abdelkader Djellaoui évalue l'avancement des grands projets des Travaux publics à travers le pays

Par Abed MEGHIT

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a présidé lundi à Alger une réunion de coordination consacrée au suivi et à l'évaluation de l'état d'avancement des projets relevant de son secteur dans différentes wilayas du pays.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des réunions périodiques organisées par le ministère afin d'assurer un suivi rigoureux des chantiers d'infrastructures et de veiller au respect des programmes de réalisation inscrits dans les plans de développement nationaux.

Selon un communiqué du ministère, la réunion a permis d'examiner l'évolution de plusieurs projets structurants actuellement en cours de réalisation dans les domaines des routes, des infrastructures ferroviaires et des transports urbains. Les discussions ont porté notamment sur l'état d'avancement des travaux, les délais d'exécution et les mécanismes permet-

tant d'accélérer la mise en œuvre des programmes prévus. Plusieurs cadres centraux du ministère ont pris part à cette rencontre, aux côtés de représentants d'organismes et d'entreprises publiques relevant du secteur. Parmi les institutions présentes figuraient notamment l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANES-RIF), l'entreprise Algérienne des autoroutes (ADA) et l'Entreprise Métro d'Alger (EMA).

Ces réunions de coordination constituent un outil essentiel pour renforcer la gouvernance des projets d'infrastructures et améliorer l'efficacité de leur gestion.

Elles permettent également d'identifier les éventuelles contraintes techniques ou administratives susceptibles de ralentir les travaux, afin de mettre en place les solutions nécessaires pour y remédier.

Le ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base poursuit ainsi ses efforts pour accélérer la réalisation des grands projets structurants destinés



à moderniser le réseau national de transport et à soutenir le développement économique du pays.

PARLEMENT

L'Assemblée populaire nationale adopte le nouveau Code de la route, une réforme axée sur la prévention et la sécurité

Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, hier, le texte de loi portant nouveau Code de la route, marquant une étape importante dans la réforme du cadre juridique régissant la circulation routière en Algérie.

Par **Abed MEGHIT**

Cette adoption intervient après les travaux de la commission paritaire chargée d'examiner les points de désaccord entre les deux chambres du Parlement.

La séance plénière consacrée au vote du texte s'est déroulée sous la présidence du président de l'APN, Brahim Boughali, en présence du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, ainsi que de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali.

Fruit d'un processus de concertation et d'examen approfondi, ce texte vise à moderniser la législation relative à la circulation routière tout en renforçant la prévention des accidents et la protection des usagers de la route.

Les amendements introduits par la commission paritaire ont notamment porté sur plusieurs dispositions qui faisaient l'objet de divergences entre les deux chambres parlementaires.

Dans son intervention, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a souligné que les travaux de la commission ont abouti à des conclusions importantes, parmi lesquelles figure la dépenalisation de certaines infractions routières prévues dans le texte.

Cette orientation s'inscrit dans le cadre de la nouvelle politique pénale adoptée par les pouvoirs publics, qui pri-



vilégie un équilibre entre la dissuasion juridique et la justice sociale. Le ministre a également précisé que plusieurs modifications ont été introduites dans certains articles du projet de loi.

Ainsi, le terme « crimes » a été supprimé dans les articles 104, 119, 161, 166 et 170, tandis que certaines sanctions et amendes ont été revues afin de les adapter aux exigences de proportionnalité des peines.

Par ailleurs, l'expression « emprisonnement provisoire » a été remplacée par le terme « détention », et certaines peines ont été revues à la baisse afin de mieux correspondre à la nature des infractions

concernées. Selon le ministre, cette réforme constitue un cadre juridique global destiné avant tout à protéger la vie des citoyens et à garantir leur sécurité.

Elle vise également à renforcer la culture du respect du Code de la route et à promouvoir un comportement responsable de la part des conducteurs et de l'ensemble des usagers de la voie publique. Le texte adopté place au premier plan la sécurité du citoyen, la consolidation de la discipline routière et la réduction du nombre d'accidents de la circulation, qui continuent de représenter un enjeu majeur de sécurité publique.

Il prévoit également une application

équitable de la loi dans le respect des droits et libertés garantis par la Constitution.

Saïd Sayoud a estimé que l'adoption de ces dispositions représente une étape importante dans l'achèvement du système juridique lié à la sécurité routière en Algérie. Il a ajouté que cette réforme contribuera à renforcer la confiance des citoyens dans les institutions de l'État tout en consolidant le principe de la responsabilité partagée dans la préservation de la sécurité routière.

À l'issue du vote, le ministre a salué l'esprit de coopération et de responsabilité dont ont fait preuve les membres de la commission paritaire ainsi que les présidents des deux chambres du Parlement.

Il a également rendu hommage aux représentants du peuple pour les efforts déployés afin de parvenir à une formule consensuelle permettant d'améliorer la qualité du texte et de servir l'intérêt général.

Il convient de rappeler que onze articles faisaient l'objet de divergences entre les deux chambres parlementaires.

Il s'agit des articles 104, 119, 121, 124, 125, 127, 128, 129, 161, 166 et 170.

Les amendements introduits par la commission ont principalement porté sur la révision de certaines sanctions et amendes et sur la dépenalisation de certaines infractions, dans le but de garantir un équilibre entre dissuasion et prévention tout en assurant l'applicabilité effective du texte.

L'Assemblée populaire nationale adopte le règlement budgétaire de 2023, révélant une hausse notable des recettes de l'État

Les députés de l'Assemblée populaire nationale ont adopté, lundi à la majorité, le projet de loi portant règlement budgétaire de l'exercice 2023, lors d'une séance plénière présidée par le président de l'Assemblée, Brahim Boughali.

Cette séance s'est déroulée en présence du ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, et de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali.

Le texte adopté présente les résultats de l'exécution de la loi de finances pour l'année 2023 et dresse un bilan détaillé des recettes et des dépenses de l'État au cours de cet exercice.

Selon les données contenues dans ce projet de loi, les recettes budgétaires réalisées en 2023 ont atteint 9 017 milliards de dinars, enregistrant une hausse de plus de 24 % par rapport à l'année 2022.

Cette progression reflète notamment l'évolution des recettes fiscales et des revenus provenant de plusieurs secteurs économiques.

Dans le détail, les recettes issues des impositions ont représenté 7 396 milliards de dinars.

Parmi celles-ci, la fiscalité pétrolière a contribué à hauteur de 3 856 milliards de dinars, confirmant le rôle central du secteur énergétique dans les ressources financières de l'État.

Les revenus provenant des biens de l'État ont, quant à

eux, été estimés à près de 87 milliards de dinars. À cela s'ajoutent les bénéfices résultant des participations de l'État dans le secteur économique, qui ont atteint 1 342 milliards de dinars.

Du côté des dépenses publiques, le total des dépenses budgétaires effectives pour l'année 2023 s'est élevé à 10 592 milliards de dinars.

Les transferts ont représenté la part la plus importante avec 5 339 milliards de dinars, reflétant l'importance des politiques sociales et des mécanismes de soutien aux différentes catégories de la population.

Les dépenses consacrées au personnel ont atteint 3 213 milliards de dinars, tandis que les dépenses d'investissement ont été estimées à 1 188 milliards de dinars.

Les dépenses de fonctionnement des services publics se sont élevées à 354 milliards de dinars.

Le taux de consommation du budget pour l'année 2023 a été estimé à 72 % du total des dépenses prévues dans la loi de finances rectificative de la même année. Par ailleurs, les indicateurs économiques ont fait état d'un taux de croissance de 4,10 % enregistré durant cet exercice.

La loi de règlement budgétaire a pour objectif principal d'arrêter de manière définitive les recettes et les dépenses effectives de l'État sur la base des données enregistrées durant l'exercice concerné. Elle s'inscrit dans une approche

juridique et comptable rigoureuse fondée sur l'application des règles de la comptabilité publique et des normes financières en vigueur.

Dans son intervention à l'issue du vote, le ministre des Finances a souligné l'importance de ce texte, rappelant qu'il s'agit de la première adoption par le Parlement du règlement budgétaire dans sa nouvelle formule reposant sur le système du budget-programmes. L'année 2023 a en effet marqué l'entrée en vigueur de ce nouveau mode de gestion budgétaire qui vise à améliorer la transparence et l'efficacité de l'action publique.

De son côté, la commission des finances et du budget de l'APN a formulé plusieurs recommandations dans son rapport.

Elle a notamment insisté sur la nécessité d'achever la généralisation du système d'information intégré de gestion du budget et de la comptabilité et d'assurer son intégration avec les systèmes de gestion sectoriels.

La commission a également souligné l'importance de renforcer les mécanismes de contrôle interne au niveau des ordonnateurs et de mettre en place des dispositifs d'évaluation périodique afin de garantir le respect du cadre juridique et réglementaire régissant l'exécution du budget de l'État.

A. MEGHIT

JEUNESSE

Le Plan national jeunesse 2026-2029 garantit l'efficacité dans la prise en charge des questions de la jeunesse

Le ministère de la Jeunesse a indiqué lundi, dans un communiqué, que le Plan national jeunesse 2026-2029 garantit l'efficacité dans la prise en charge des questions liées à la jeunesse, notamment en matière d'emploi, d'éducation et de protection des jeunes contre les différents fléaux.

Le Plan national jeunesse 2026-2029 s'articule autour de « six (6) principaux axes, à savoir l'éducation et l'enseignement de qualité, le développement des compétences, l'intégration économique, l'emploi et l'entrepreneuriat, la citoyenneté, la participation et le renforcement de la confiance, l'accès au

sport, à la culture et aux loisirs, l'autonomisation numérique et l'information ciblée, le renforcement de la résilience sociale et la protection des jeunes contre les dangers », a expliqué le communiqué.

Selon la même source, le projet comprend également « 20 objectifs stratégiques et 54 objectifs opérationnels, qui seront atteints à travers les activités des différents secteurs concernés, appuyés par des indicateurs mesurables, garantissant ainsi l'efficacité de la mise en œuvre et l'obtention des résultats escomptés au profit des jeunes ».

À cette occasion, le ministère de la

Jeunesse a rappelé que « ce projet a été élaboré par un comité composé des différents secteurs en relation avec la jeunesse et qu'il est conçu selon une méthodologie axée sur la planification à partir des résultats, en s'appuyant sur les résultats des groupes ciblés de discussion (Focus Groups) organisés par le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) en 2023, ainsi que sur ses différents rapports publiés au cours des trois dernières années ». En application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, émises lors de sa rencontre avec le bureau du CSJ le 21 janvier 2025, concer-

nant l'élaboration d'un plan national pour la jeunesse en tant que politique nationale unifiée dans le domaine de la jeunesse, garantissant l'efficacité dans la prise en charge des problématiques des jeunes, notamment en matière d'emploi, d'éducation et de protection contre les différents fléaux, le ministre de la Jeunesse, chargé du CSJ, M. Mustapha Hidaoui, avait présenté un exposé sur le projet du Plan national jeunesse 2026-2029 au Conseil des ministres, qui s'est tenu hier, dimanche, sous la présidence du président de la République, rappelle le communiqué.

APS

SAÏDA

Plus de 1.000 logements promotionnels aidés en cours de réalisation

Quelque 1.828 logements de type promotionnel aidé (LPA) est actuellement en cours de réalisation, dans la wilaya de Saïda, à travers plusieurs communes, dont 880 unités dans la ville de Saïda et 948, Sidi Boubekeur et Youb, a-t-on appris, hier, auprès des services de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI).

Selon la même source, le programme de logements en cours de réalisation dans la ville de Saïda est réparti sur plusieurs sites.

Ainsi, 150 logements sont en construction au quartier Es-Salem, tandis que 200, 100 et 80 logements sont réalisés dans la zone de Dahr Echeikh, en plus de 350 logements au quartier Sersour. Les travaux affichent des taux d'avancement variant entre 20 et 60 %.

Les délais de livraison de ces programmes, dont la réalisation est supervisée par l'OPGI, ont été fixés



entre 18 et 24 mois. Une partie des travaux a été lancée en janvier dernier, tandis que l'autre partie a débuté en juillet de l'an-

née précédente. Concernant le programme de 948 logements, en cours de réalisation dans les communes de Saïda, Sidi Bou-

bekeur et Youb, celui-ci connaît un rythme de réalisation accéléré et soutenu et devra être réceptionné avant la fin de l'année en cours, selon la même source.

A noter que la Direction de l'habitat de la wilaya de Saïda recense un programme global de 6.715 logements dans les formules promotionnel aidé (LPA) et socio-participatif (ancien programme). Parmi ce total, 3.461 logements ont été réalisés, 1.062 sont en cours de construction, tandis que le reste du programme n'a pas encore été lancé.

TINDOUF

Avancement des travaux de la STEP et renforcement du service d'assainissement par de nouveaux équipements

Le projet de réalisation de la station d'épuration des eaux usées (STEP) de la ville de Tindouf connaît une progression notable dans le rythme des travaux, tandis que les capacités du service d'assainissement ont été renforcées par de nouveaux équipements, a-t-on appris, lundi, auprès de l'unité de Tindouf, relevant de l'Office National de l'Assainissement (ONA).

Le directeur de cette unité, Youcef Guellil, a indiqué que le taux de réalisation du premier lot, relatif à la réalisation de la structure de la station, a atteint environ 40 pour cent, tandis que l'avancement du second lot, concernant la réalisation de la conduite d'alimentation sur une distance de 14 km, a dépassé 70 %.

Le même responsable a précisé que la capacité de traitement de cette installation est estimée à 43.000 mètres cubes par jour, avec une possibilité d'extension à l'avenir. Il a ajouté

que ce projet s'inscrit dans le cadre du programme complémentaire décidé par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au profit de la wilaya de Tindouf, pour lequel une enveloppe financière de 300 millions de dinars a été allouée.

Dans le cadre de l'amélioration des performances du service d'assainissement, l'unité de Tindouf a également bénéficié d'un camion hydromécanique moderne destiné à renforcer les interventions sur le terrain, notamment pour le débouchage et le curage des canalisations d'eaux usées, a ajouté la même source.

M. Guellil a expliqué que ce renforcement s'inscrit dans le cadre de l'amélioration du service public de l'assainissement et du renforcement des capacités des équipes techniques dans leurs interventions quotidiennes, conformément à la politique de modernisation des

équipements adoptée par la direction générale de l'Office National de l'Assainissement.

Il a ajouté que la décision de doter l'unité de ce camion est intervenue à la suite de la visite du Directeur général de l'ONA à Tindouf et de la réunion tenue au siège de la wilaya, le 16 février dernier, en présence du wali, au cours de laquelle il avait été convenu de renforcer les moyens matériels de l'unité afin d'améliorer l'efficacité des interventions sur le terrain.

Le responsable a enfin souligné que "cet équipement contribuera à faciliter le travail des équipes de terrain et à accélérer les opérations d'intervention", d'autant que le parc d'équipements de l'unité souffre d'un manque, alors que les équipes techniques effectuent plus de 400 interventions par mois sur un réseau d'assainissement dépassant 260 km à l'échelle de la wilaya de Tindouf.

ORAN

Le projet de réhabilitation de la STEP d'El Kerma bientôt finalisé

Le projet de réhabilitation de la station d'épuration des eaux usées (STEP) d'El Kerma, située au sud d'Oran, lancé en août 2025, touche à sa fin, avec un taux d'avancement qui dépasse les 95%, a indiqué la directrice des ressources en eau de la wilaya d'Oran, Nassima Tahri.

Le projet de réhabilitation de cette méga station, d'une capacité théorique de 270.000 mètres cubes/jour, comporte la réhabilitation des quatre lignes d'épuration et leur dotation de nouveaux équipements, ainsi que le dédoublement des conduites (1.800 mm et 2.000 mm) de pompage sur 8 km, a-t-elle fait savoir.

Les derniers équipements pour la finalisation de ce projet, qui vise à améliorer la gestion des eaux usées et favoriser leur réutilisation, seront prochainement réceptionnés, a-t-elle indiqué.

"La station comporte quatre lignes d'épuration, et nous avons réussi, aujourd'hui, à réhabiliter une deux lignes, portant la capacité à 80.000 mètres cubes/jour", précise Mme Tahri, ajoutant qu'à la fin de l'année 2026, la capacité devrait atteindre entre 180.000 à 200.000 mètres cubes/jour.

La capacité théorique de la station, estimée à 270.000 mètres cubes/jour devrait être atteinte, progressivement, à l'horizon 2050, telle que stipulé au lancement du projet, a-t-elle souligné.

BECHAR

Réception prochaine d'un programme de 700 logements

Le parc de logements de la wilaya de Bechar sera renforcé, prochainement, par la réception d'un programme de 700 unités de logements publics locatifs (LPL) destinés à répondre à la demande en la matière dans la commune de Bechar, a-t-on appris, lundi, des services de la wilaya.

Les chantiers de réalisation de ces nouveaux logements, qui sont implantés dans la zone urbaine de Tighaline au Nord-est de la même commune, sont appelés à être achevés avant la fin de l'année 2026, pour être mis à la disposition de la commission de daïra pour leur distribution aux demandeurs, a-t-on précisé.

La wilaya de Bechar, qui a bénéficié ces cinq dernières années d'un programme global d'habitat de 56.282 unités de logement, a réalisé et attribué, auparavant, aux bénéficiaires un quota de 45.322 unités a-t-on ajouté.

Sur ce même programme global, 4.053 unités relevant des exercices 2023 et 2024 sont actuellement en cours de réalisation à travers plusieurs collectivités de la wilaya, a-t-on souligné.

TISSEMSILT

Plusieurs nouveaux projets de développement inscrit au profit de la commune de Sidi Slimane

La commune de Sidi Slimane, dans la wilaya de Tissemsilt, a bénéficié de plusieurs nouveaux projets de développement au titre de l'année en cours (2026), couvrant différents secteurs, notamment l'aménagement urbain et le revêtement des routes, a-t-on appris, hier, auprès de l'Assemblée populaire communale (APC) de cette collectivité locale.

Le président de l'APC, Rabah Hourabi, a précisé que la commune a bénéficié, dans le cadre du budget des programmes de soutien au développement local, de plusieurs projets pour une enveloppe financière d'environ 300 millions de dinars, visant à améliorer le cadre de vie des habitants dans les différents groupements d'habitation et à désenclaver certaines zones.

Le même responsable a

ajouté que les procédures administratives pour le lancement de la réalisation de ces projets ont déjà été entamées.

Parmi ces projets, figurent six opérations d'aménagement de quartiers au chef-lieu de la commune, pour un montant d'environ 120 millions de dinars, ainsi que sept autres projets de bitumage de routes, pour une enveloppe budgétaire estimée à 180 millions de dinars.

Il a également indiqué que ces projets comprennent, notamment, le revêtement d'une route au douar El Mehainia sur une distance de 3 km, ainsi qu'un autre projet au niveau des douars Amar et Es-Slahna sur une distance de 4,5 km, ce qui contribuera à améliorer la mobilité et à désenclaver les populations locales.

M. Hourabi a affirmé

que ces projets s'inscrivent dans le cadre des efforts des autorités locales visant à répondre aux préoccupations

des citoyens et à soutenir le développement local dans les différentes régions de la commune.

KHENCHELA

Lancement de projets d'amélioration urbaine dans 5 lotissements sociaux

Des projets d'amélioration urbaine ont récemment été lancés dans 5 lotissements sociaux de la wilaya de Khenchela, a déclaré, hier, le responsable de la gestion de la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, Kamel Alioui.

Le même responsable a précisé que les lotissements concernés par l'opération sont situés dans les communes de Babar (lotissement de 167 lots de terrain à bâtir), d'El Mahmel (539 lots), de Bouhmama (600), de M'toussa (460) et d'Ouled Rechache (392).

M. Alioui a ajouté que ces projets d'amélioration urbaine, dotés d'une enveloppe de 200 millions de dinars allouée dans le cadre des programmes sectoriels décentralisés (PSD), consistent à réaliser des routes et des trottoirs et à raccorder les lots aux différents réseaux et ce, dans des délais variant entre 3 et 11 mois.

EL-MENIAA

Renforcement en cours de plus de 110 km sur la RN-51

Un projet est en cours pour le renforcement de 112 km de la RN-51 reliant les wilayas d'El-Meniaa et Timimoun, dans le cadre des efforts d'amélioration du réseau routier et de fluidification du trafic sur cet axe névralgique, a-t-on appris lundi auprès de la Direction des travaux publics (DTP).

Le projet, exécuté en plusieurs lots, confiés à des entreprises spécialisées, concerne 112 des 139 km de cette route reliant les deux wilayas, sachant qu'une prochaine opération sera lancée pour parachever les 19 km restants, a précisé, à l'APS, le DTP, Lazhar Dadda Moussa.

Le suivi des travaux est assuré par le Laboratoire des travaux publics du Sud (LTPS-Ouargla), qui veille sur le terrain à la bonne exécution des travaux et leur conformité aux normes techniques requises, afin de garantir les conditions de sécurisation de la circulation routière, a-t-il ajouté.

M. Dadda Moussa a annoncé, en outre, l'inscription prochaine d'un projet de renforcement de 38 km de la RN-51 sur son tronçon reliant les wilayas d'El-Meniaa et Ouargla, et qui représente la distance restante de cette route à finaliser sur le territoire de la wilaya d'El-Meniaa.

CNESE

Le Conseil national économique, social et environnemental met en lumière un projet structurant pour l'économie nationale

Le développement du gisement de Gara Djebilet s'impose progressivement comme l'un des projets économiques les plus ambitieux de l'Algérie.

Par Abed Meghit

C'est dans cette perspective que le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) a organisé, lundi à Alger, une conférence consacrée aux dimensions économiques et stratégiques de ce projet minier majeur, sous le thème : « Gara Djebilet : du gisement minier à l'espace de développement durable ».

Cette rencontre de haut niveau a réuni plusieurs responsables et experts, parmi lesquels la secrétaire d'État auprès du ministre des Hydrocarbures et des Mines chargée des Mines, Karima Bakir Tafer, le conseiller auprès du président de la République chargé des finances et des marchés publics, Farid Yaici, le président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire, Kamel Sanhadji, ainsi que le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, Omar Rekkache.

Des représentants du Parlement, des cadres de plusieurs ministères, ainsi que des experts et universitaires ont également pris part aux débats.

Dans son allocution d'ouverture, le président du CNESE, Mohamed Boukhari, a souligné l'importance stratégique de ce gisement, considéré comme l'un des plus importants au monde en matière de minerai de fer.

Selon lui, le projet de Gara Djebilet ne se limite pas à une simple exploitation minière, mais constitue un véritable espace de développement intégré susceptible de renforcer la sécurité industrielle du pays et d'améliorer la compétitivité de l'économie nationale. Il a expliqué que cette infrastructure d'envergure, réalisée dans des délais particulièrement courts, repose sur une approche globale intégrant plusieurs chaînes de valeur.

Le projet articule en effet l'extraction minière, les infrastructures de transport, la production d'énergie, les unités de transformation industrielle ainsi que le développement local.

Cette organisation intégrée vise à créer une architecture économique co-



hérente et interconnectée, capable de consolider la souveraineté économique du pays tout en favorisant la diversification de l'économie nationale.

De son côté, la secrétaire d'État chargée des Mines, Karima Bakir Tafer, a affirmé que la mine de Gara Djebilet constitue la « pierre angulaire » de la stratégie nationale de valorisation des ressources minières.

Elle a rappelé que la décision du président de la République de lancer l'exploitation de ce gisement, parallèlement à la réalisation de la ligne ferroviaire reliant Tindouf, Béchar et Gara Djebilet, représente un tournant décisif dans la mise en valeur des richesses minières du pays.

Selon elle, ce projet s'inscrit dans une vision industrielle à long terme visant à mettre en place une chaîne de valeur complète, allant de l'extraction du minerai jusqu'à sa transformation industrielle. Cette approche permettra non seulement de réduire la dépendance

aux importations de produits sidérurgiques, mais également de renforcer les capacités d'exportation de l'Algérie dans ce domaine stratégique.

La responsable a également mis en avant les retombées économiques et sociales attendues de ce projet pour la région du Grand Sud-Ouest.

Les installations industrielles associées au gisement, notamment dans les wilayas de Tindouf, Béchar et Naâma, devraient contribuer à dynamiser l'économie locale, tout en générant environ 24 000 emplois directs et indirects.

À terme, cette dynamique pourrait transformer la région en un pôle industriel majeur capable de soutenir la croissance économique nationale et de renforcer le développement régional.

Intervenant lors de la conférence, le directeur du laboratoire de recherche en génie minier de l'École nationale polytechnique, Malek Ould Hammou, a souligné que les études techniques menées sur ce projet confirment pleine-

ment sa faisabilité. Il a indiqué que la teneur en fer du minerai extrait à Gara Djebilet dépasse les standards généralement requis à l'échelle internationale, ce qui renforce la viabilité industrielle du projet.

Pour sa part, la membre du CNESE, Zahra Bouras, a estimé que le projet dépasse les modèles traditionnels de corridors de transport ou de ressources.

Contrairement à ces approches limitées au simple acheminement des matières premières, le projet de Gara Djebilet repose sur la création d'un corridor de développement intégré reliant les sites d'extraction aux infrastructures de transport, aux zones industrielles et aux centres de transformation.

Cette vision globale, selon elle, ouvre la voie à une nouvelle dynamique de développement territorial fondée sur la valorisation durable des ressources naturelles et sur la création de véritables écosystèmes industriels capables de générer de la richesse et de l'emploi.

CONTRÔLE DES MARCHÉS DURANT LE RAMADHAN

Mobilisation renforcée pour protéger le consommateur dans l'Ouest

À l'occasion du premier bilan du mois sacré de Ramadhan, les services de contrôle relevant de la Direction régionale du commerce basée à Oran dressent un tableau révélateur de l'intensification des opérations de régulation du marché dans les wilayas de l'Ouest du pays.

Cette mobilisation exceptionnelle vise à préserver l'équilibre des transactions commerciales et à garantir aux consommateurs des produits sûrs et conformes aux normes en vigueur.

Durant le premier tiers du mois sacré, les brigades de contrôle ont mené une vaste campagne d'inspection couvrant plusieurs wilayas, notamment Mascara, Relizane, Chlef, Saïda, Tissemsilt et Tiaret, ainsi que la wilaya déléguée de Ksar Chellala.

L'objectif principal de ces interventions consiste à lutter contre les pratiques commerciales illégales et à veiller au respect des règles encadrant les transactions économiques durant une période caractérisée par une forte consommation.

Les chiffres communiqués à l'issue de cette première décennie témoignent de l'ampleur du travail accompli sur le terrain.

Au total, 7 013 interventions ont été effectuées par les équipes de contrôle, donnant lieu à la constatation de 803 infractions.

Ces opérations se sont traduites par l'établissement de 751 procès-verbaux transmis aux autorités judiciaires compétentes.

Par ailleurs, 23 locaux commerciaux ont fait l'objet de fermetures administratives en raison de manquements jugés graves aux réglementations en vigueur.

Ces décisions illustrent la détermination des autorités à maintenir un climat commercial transparent et respectueux des droits des consommateurs.

L'analyse des infractions relevées met en évidence deux catégories principales de pratiques irrégulières. Sur le plan économique, les services de contrôle ont mis au jour un volume important de transactions non déclarées.

Le montant global des opérations réalisées sans facturation est estimé à plus de 1,1 milliard de DA, révélant l'existence de circuits informels susceptibles de perturber l'équilibre du marché.

L'absence d'affichage des prix demeure également l'une des infractions les plus fréquemment constatées.

Cette pratique, qui nuit à la transparence commerciale, fait l'objet d'une vigilance particulière de la part des inspecteurs du commerce, soucieux de garantir aux consommateurs une information claire et accessible.

Sur le plan sanitaire, la protection de la santé publique a constitué une priorité absolue.

Les équipes de contrôle ont procédé à la saisie de produits alimentaires jugés impropres à la consommation ou ne répondant pas aux normes réglementaires. La valeur globale des denrées retirées du

marché dépasse 1,6 million de DA. Ces opérations visent à prévenir tout risque lié à la commercialisation de produits avariés ou mal conservés.

Le respect des règles d'hygiène et de la chaîne du froid demeure ainsi un axe central de la stratégie de contrôle mise en place durant le Ramadhan.

La Direction régionale du commerce a réaffirmé sa détermination à poursuivre ces actions de contrôle avec la même intensité durant les deux prochaines décennies du mois sacré.

Les brigades d'inspection continueront de sillonner les marchés, les commerces de proximité et les espaces de distribution afin de garantir un environnement commercial sain et sécurisé.

Au-delà de la répression des infractions, cette démarche s'inscrit dans une logique de sensibilisation et de responsabilisation des opérateurs économiques. Les autorités rappellent régulièrement aux commerçants l'importance du respect des règles de transparence, de traçabilité et d'hygiène, indispensables pour préserver la confiance des consommateurs.

Ainsi, cette mobilisation soutenue témoigne de la volonté des pouvoirs publics de protéger le pouvoir d'achat des citoyens et d'assurer un approvisionnement régulier du marché en produits de qualité, particulièrement durant une période aussi importante que le mois de Ramadhan.

Abed M.

MARCHÉS BOURSIERS

Bourse : les marchés mondiaux en baisse

Les marchés boursiers mondiaux ont reculé lundi, sur fond de hausse des prix du pétrole qui a ravivé les craintes d'un choc inflationniste.



Dans les premiers échanges à Wall Street vers 13h40 GMT, l'indice Dow Jones reculait de 1,23%, le Nasdaq de 0,95% et l'indice élargi S&P 500 cédait 1,08%.

En Europe, les principales places financières évoluaient également en baisse : Paris perdait 1,56%, Francfort 1,14%, Londres 0,76% et Milan 1,01%.

En Asie, la Bourse de Tokyo a terminé en forte baisse, l'indice Nikkei reculant de 5,19%, tandis qu'à Séoul, l'indice Kospi a chuté de 5,96%.

La progression des prix du pétrole au-dessus de 100 dollars le baril, au dixième jour de l'escalade militaire

dans la région du Golfe et du Moyen-Orient, a pesé sur les marchés financiers. Cette hausse des hydrocarbures s'est également répercutée sur les taux d'emprunt souverains, les investisseurs redoutant un regain de pressions inflationnistes à l'échelle mondiale.

Le rendement de l'emprunt français à dix ans s'établissait à 3,58% vers 11h40 GMT, contre 3,51% vendredi à la clôture. Son équivalent britannique atteignait 4,74%, contre 4,63% vendredi, tandis que le rendement italien montait à 3,69%, contre 3,62%.

Une inflation plus élevée réduit la

valeur réelle des montants remboursés par les emprunteurs à leurs créanciers, incitant ces derniers à exiger des taux d'intérêt plus élevés pour compenser cette érosion.

En revanche, les taux d'intérêt allemands progressaient plus modérément (+0,02 point de pourcentage), la dette allemande continuant d'être perçue comme une valeur refuge, selon des analystes. Sur le marché des changes, le dollar renforçait également son statut de valeur refuge. Le billet vert gagnait 0,30% face à l'euro, qui s'échangeait autour de 1,0584 dollar.

Le pétrole dépasse 110 dollars, les Bourses de Tokyo et Séoul dévissent de 6%

Le baril de pétrole a dépassé les 100 dollars lundi en début d'échanges asiatiques, une première depuis juillet 2022, flambant de plus de 15% dans des marchés paniqués par la prolongation du conflit au Moyen-Orient, tandis que les Bourses de Tokyo et Séoul dévissaient de 6% peu après l'ouverture.

Vers 00H20 GMT, le baril de West Texas Intermediate (WTI, référence du marché américain), s'envolait de 18,3%, à 107,54 dollars. Il est monté jusqu'à 111,24 dollars.

Le contrat de référence sur le gaz naturel américain était lui en hausse de quelque 7%.

Vers 00H35 GMT à la Bourse de Tokyo, l'indice vedette Nikkei perdait 6,07% à 52.246 points. L'indice élargi Topix abandonnait 5,08%.

A Séoul, l'indice Kospi dévissait de 6,48% à 5.223 points, après avoir déjà connu une évolution sur des montagnes russes la semaine dernière.

Ces plonges interviennent dans la foulée de la flam-

bée des cours du pétrole, et alors qu'un net repli de Wall Street vendredi alimentait déjà la fébrilité des investisseurs.

Tokyo et Séoul sont des places financières particulièrement exposées. La Corée du Sud, huitième plus gros consommateur de brut du monde --et quatrième plus gros importateur--, importe environ 70% de son pétrole du Moyen-Orient... et son économie repose largement sur une industrie tech très énergivore.

Le Japon, de son côté, pauvre en ressources naturelles, est le cinquième plus gros importateur de pétrole brut et deuxième plus gros importateur de GNL du globe.

Soutenu par son statut de valeur-refuge sur le marché des changes, et devise dans laquelle se négocie le pétrole, le dollar grimpe de 0,52% face à la devise japonaise, à 158,63 yens pour un dollar.

L'or, en revanche, voyait son éclat terni: il cédait 2,42% à 5.046 dollars l'once.

Métaux précieux : l'or en baisse



Les cours de l'or ont reculé, lundi, sous la pression d'un dollar fort et des attentes de taux d'intérêts plus élevés, alors que l'escalade militaire dans le Golfe et le Moyen-Orient se poursuit alimentant les

craintes inflationnistes. Vers 15h10 GMT, le métal jaune au comptant perdait 1,7%, à 5.080,99 dollars l'once. Les contrats à terme sur l'or américain pour livraison en avril reculaient de 1,3% à 5.089,80 dol-

lars. Les craintes inflationnistes liées aux tensions géopolitiques ont tempéré la hausse du prix de l'or, le dollar devenant une valeur refuge plus attractive, ont expliqué des spécialistes du marché. Le métal jaune, valeur refuge traditionnelle pour les investisseurs, est pénalisé, aussi, par son renforcement et les mesures de la Réserve fédérale qui maintient des taux d'intérêt élevés face à l'inflation américaine. Malgré cette baisse, les cours de l'or sont restés confortablement au-dessus de 5.000 dollars l'once, reflétant la demande continue d'investissements refuges.

Parmi les autres métaux précieux, l'argent au comptant a baissé de 0,3% à 84,06 dollars l'once, le platine a gagné 0,6% à 2.184,25 dollars et le palladium a progressé de 1,4% à 1.684 dollars.

ESCALADE MILITAIRE DANS LE MOYEN-ORIENT

Le pétrole à son plus haut niveau depuis 2022



Les cours du pétrole ont dépassé, lundi, les 100 dollars pour la première fois depuis 2022, portés par l'intensification de l'escalade militaire dans le Golfe et le Moyen-Orient et les perturbations des routes maritimes énergétiques.

Vers 11h40 GMT, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en mai, s'envolait de 12,70% à 104,46 dollars, après s'être affiché à 119,50 dollars plus tôt dans la séance.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en avril, bondissait de 11,66% à 101,50 dollars, après avoir touché 119,48 dollars.

Le détroit d'Ormuz par lequel transite en temps normal un cinquième de la production mondiale de pétrole et de gaz naturel liquéfié (GNL) reste impraticable.

Le cours du gaz sur le marché spot européen a également bondi, le contrat à terme du TTF néerlandais s'affichait en hausse de plus de 16,42% à 62,150 euros le mégawattheure, après avoir ouvert sur un bond à environ 30%.

CHINE

L'inflation au plus haut depuis trois ans



L'indice des prix à la consommation, mesure clé de l'inflation, a augmenté en Chine de 1,3% sur un an en février, a indiqué lundi le Bureau national des statistiques (BNS).

C'est la hausse la plus forte depuis janvier 2023 (2,1%), soit plus de trois ans. Le mois de février correspond aux congés du Nouvel an chinois sur lesquels les autorités comptaient pour stimuler la consommation.

La Chine est soumise depuis quelques années à des pressions déflationnistes causées par une faible demande intérieure, des excédents de production et une crise de l'immobilier. Les producteurs se livrent une guerre des prix pour favoriser les achats et réduire les stocks excédentaires.

Le chiffre de 1,3% de hausse est supérieur aux prévisions d'analystes interrogés par l'agence Bloomberg, qui tablaient sur 0,9%.

APS

EL-MEGHAIER

Le Ramadhan, une opportunité de raffermissement des liens sociaux

De nombreuses familles de la wilaya d'El-Meghaier mettent à profit le mois sacré de Ramadhan pour raffermir les lieux sociaux, à travers des échanges de visites et des soirées conviviales dans une ambiance empreinte de piété et de ferveur.

L'avènement du Ramadhan constitue une aubaine pour ressusciter des traditions sociales séculaires, notamment les échanges de visites familiales, les partages de plats d'Iftar, outre la diversification des plats garnissant les tables de Ramadhan.

Ces traditions font partie d'un patrimoine caractérisant la région d'El-Meghaier où les familles se rencontrent durant les veillées ramadhanesques, dans des réunions conviviales, spirituelles et surtout de réparation et de consolidation des liens familiaux.

Ces familles, dont les mères, vieilles et brus, privilégient les visites nocturnes en ce mois, accompagnées de leurs enfants, notamment les plus jeunes, dans le mais d'éveiller en eux le sens de la famille et de la force des liens familiaux, en plus de leur inculquer les valeurs d'en-

traide, de solidarité et de cohésion sociale.

Approchée par l'APS, Mme. Fatima, femme au foyer habitant la ville d'El-Meghaier, affirme que ces rencontres conviviales ramadhanesques véhiculent mout vertus dont, outre les échanges de plats, l'éducation collective de l'enfant, les valeurs morales, les règles de bonne conduite et l'art de la discussion, notamment l'ouïe attentive.

Elle dit s'habituer, durant ce mois de pardon, à se rendre chez les parents et les inviter à partager la table d'Iftar, dans une charmante ambiance haute en couleurs et en saveur, pour donner lieu à la fin du repas de rupture du jeûne au rituel service du thé accompagné de plats garnis de gâteaux faits maison.

Ces réunions familiales incarnent toute la signification du mois de piété, d'entraide et



d'harmonie entre la vieille et la jeune génération, entre sagesse et fougue, pour vivre des moments forts et partager d'intéressantes histoires, en présence de toute la famille.

Dans ce même contexte, Walid Abdelmounim Karmit,

enseignant de sciences islamiques, estime que le mois de Ramadhan est à chaque fois l'occasion d'une reconstitution de la cellule familiale et de cimentation de la cohésion sociale, affectée par les vicissitudes de la vie. Pour M.

Karmit, ce mois est, outre la vénération, le jeûne, la prière et la récitation du Coran, une période pour la promotion des valeurs de solidarité sociale, en prêtant assistance aux proches et aux nécessiteux d'entre eux.

AÏN DEFLA

L'Université Djilali Bounaâma désormais un "terrain fertile" pour renforcer le rôle économique de l'université (Baddari)

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a salué lundi, à Aïn Defla, la transformation de l'Université Djilali Bounaâma de Khemis Miliana en "un terrain fertile et intelligent" pour renforcer le rôle économique de l'université.

Dans une déclaration en marge d'une visite de travail à l'Université Djilali Bounaâma, le ministre a indiqué que celle-ci est désormais "un terrain fertile et intelligent pour concrétiser les engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatifs au renforcement du rôle économique de l'université et à en faire une locomotive du développement économique local". M. Baddari a également bénéficié de l'orientation des étudiants vers l'entrepreneuriat, à travers la transformation de leurs idées en entités économiques sous forme de start-up, de micro-entreprises ou d'auto-entreprises, grâce à l'accompagnement assuré par l'Etat par la création d'incubateurs d'affaires, de centres de développement de l'entrepreneuriat, et de maisons de l'intelligence artificielle (IA).

Il a ajouté que l'uni-



versité compte 61 projets entrepreneuriaux ayant obtenu l'aval de la commission de financement, ainsi que 27 projets économiques déjà entrés en activité, ce qui constitue une valeur ajoutée pour l'économie locale.

Le ministre a, également, appelé les étudiants de cette université à proposer des solutions innovantes pour développer la production agricole dans cette wilaya à vocation agricole, afin de renforcer cet important secteur de nature à assurer la sécurité alimentaire du pays. Par ailleurs, le même responsable a révélé que les Ecoles normales supérieures (ENS) et leurs annexes, réparties à travers les wilayas du pays, ac-

cueilleront 32.000 nouveaux étudiants dans les trois (3) cycles d'enseignement lors de la prochaine rentrée universitaire, afin de répondre aux besoins du ministère de l'Éducation nationale. A noter que le ministre a inspecté, lors de cette visite, l'état d'avancement des travaux de réalisation en cours de 2.000 places pédagogiques au niveau du nouveau pôle de cette université, dont la réception est prévue dans un délai d'un mois, selon les explications fournies sur place. Il a également visité une exposition dédiée à l'entrepreneuriat, où il a pris connaissance de plusieurs projets innovants portés par des étudiants de l'université. Il les a appelés à

tirer profit des différents mécanismes d'emploi mis en place par l'Etat pour concrétiser leurs idées et contribuer au soutien de l'économie nationale, puis il s'est enquis des dispositifs d'accompagnement destinés aux étudiants entrepreneurs. M. Kamel Baddari a clôturé sa visite de cette université en supervisant la signature de conventions avec un partenaire économique et avec l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), avant la distinction des étudiants lauréats du concours national de programmation et d'intelligence artificielle, ainsi que ceux primés dans des compétitions sportives nationales et internationales.

MASCARA

Plus de 40 artisans à la première exposition de l'artisanat féminin

La première édition de l'exposition de wilaya de l'artisanat féminin a été inaugurée, lundi à la Maison de la culture «Abi Ras Ennaciri» de Mascara, avec la participation de plus de 40 artisans lieux des diffé-



rentes régions de la wilaya, dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de la femme. Cette exposition est organisée à l'initiative de la Chambre de wilaya de l'artisanat et des métiers, en coordination avec la direction du Tourisme et de l'Artisanat, ainsi que l'établissement culturel prévu, indique-t-on.

L'exposition met en avant des produits artisanaux réalisés par des femmes résidant dans différentes communes de la wilaya, notamment des habitudes traditionnelles féminines, des produits de poteries, des pâtisseries et gâteaux traditionnels, des objets fabriqués à partir d'alfa et de doum, des couvertures en laine, de la peinture sur soie, ainsi que diverses œuvres d'art. La première journée de la manifestation a connu une grande affluence de visiteurs de la ville de Mascara, notamment au niveau des stands de poterie réalisés avec créativité par les artisans locaux.

L'exposition comprend également un espace consacré à la présentation des activités de la Chambre de l'artisanat et des métiers dans le domaine de la formation des femmes au foyer dans différentes activités artisanales, ainsi qu'une exposition d'affiches accompagnées de photos retraçant les activités des artisanes dans les zones rurales, selon les organisateurs.

L'organisation de cette manifestation vise à faire connaître les produits artisanaux féminins qui font la réputation de la région et à permettre aux femmes artisanes au foyer de commercialiser leurs produits, dans le cadre du programme national de soutien à la femme artisan au foyer, supervisé par le ministère du Tourisme et de l'Artisanat, a indiqué le directeur de la Chambre de wilaya de l'artisanat et des métiers, Khalid Tahraoui. Par ailleurs, le même responsable a révélé qu'une exposition dédiée aux industries artisanales rurales de la wilaya sera prochainement organisée, avec la participation d'environ 50 artisans et artisanes issus de différentes régions de la wilaya.

APS

PROGRAMME "FAMILLE PRODUCTIVE" 14 familles bénéficient d'équipements d'artisanat à Touggourt (DASS)

Pas moins de 14 familles issues de différentes communes de la wilaya de Touggourt ont bénéficié d'équipements d'artisanat dans le cadre du programme "Famille productive", a-t-on appris lundi de la direction locale de l'action sociale et de la solidarité (DASS).

Ce lot d'équipements, dont la cérémonie d'attribution a été présidée par le wali, Othmane Abdelaziz, concerne divers métiers tels que la couture, la broderie, la cuisine et la pâtisserie traditionnelles, ainsi que d'autres domaines liés à l'activité des femmes rurales, leur permettant de créer des microprojets rentables et adaptés à leurs qualifications et savoir-faire, a précisé le directeur du secteur, Abdeldjebbar Tadjine.

Par ailleurs, la cellule "Femme rural" de la wilaya, s'attèle à concrétiser un programme riche et diversifié au profit de cette frange de la société, comprenant notamment

une série d'ateliers et de sessions de formation théoriques et pratiques sur plusieurs spécialités liées aux intérêts des femmes en milieu rural, selon la DASS. Il s'agit, entre autres, de la pisciculture artisanale, de la fabrication de fromage et de savon traditionnels, de la valorisation des dérivés du palmier dattier, en plus d'assurer l'accompagnement nécessaire aux femmes désireuses d'entrer dans la vie entrepreneuriale à travers les dispositifs publics d'aide à l'insertion professionnelle, tout en consolidant leur rôle dans le développement socio-économique, a-t-on ajouté de même source.



BLIDA Saisie de 46 tonnes de bananes (Gendarmerie nationale)



Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels s'est renforcé, dans la wilaya de Batna, de deux (2) nouvelles structures dans les communes d'El Madher et d'Ouled Si Slimane, a indiqué lundi le directeur du secteur, Saïd Bellout.

Il s'agit, selon le

même responsable, d'un Institut national spécialisé de formation professionnelle (INSFP) pouvant accueillir 300 stagiaires et doté d'un internat de 120 lits, dans la commune d'El Madher, et d'un centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) de 250 places pédagogiques, avec inter-

nat de 60 lits, dans la commune d'Ouled Si Slimane.

L'évaluation financière de l'équipement des deux établissements est « actuellement en cours » en attendant la mise en place d'un budget de fonctionnement pour leur gestion et leur mise en exploitation, a en-

core précisé M. Bellout.

Le directeur de la formation et de l'enseignement professionnels a par ailleurs fait savoir qu'un CFPA de 250 places pédagogiques était en cours de réalisation d'Aïn Yagout, tandis que l'étude technique pour la réalisation de deux INSFP dans les communes de Merouana et d'Arris a été lancée.

Pour rappel, la wilaya de Batna dispose de 29 établissements de formation professionnelle offrant une capacité d'accueil de quelque 8.500 places pédagogiques, et de 22 établissements privés de formation pouvant accueillir 3.587 stagiaires.

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES M. Belmehdi préside une conférence scientifique sur la mission de la femme et son rôle dans la société



Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a présidé, lundi à Alger, une conférence scientifique intitulée "La femme algérienne.. une mission noble et un rôle renouvelé", organisée à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des femmes.

Dans une déclaration à la presse en marge de cette conférence, le ministre a précisé que la célébration de la Journée internationale des femmes "est l'occasion d'évoquer la place de la femme dans la société et de mettre en lumière ses contributions à l'édification du pays", soulignant que la femme algérienne "a assumé, à travers différentes périodes de l'histoire, des rôles majeurs dans l'éducation et l'action communautaire, ainsi que dans le parcours de lutte nationale" pour la liberté et l'indépendance.

M. Belmehdi a également mis en avant le rôle de la femme dans "le renforcement de la cohésion familiale et l'ancrage des valeurs au sein de la société". La femme algérienne "bénéficie, aujourd'hui, d'opportunités plus larges de participation dans divers domaines, étant désormais présente dans plusieurs secteurs et occupant de hauts postes au sein des institutions de l'Etat", a-t-il ajouté, affirmant que le secteur des Affaires religieuses et des Wakfs œuvre à "soutenir cette présence à travers la formation de mouchidate et d'enseignantes du Coran, outre leur participation à la mission du Hadj". Lors de cette conférence, qui s'est déroulée en présence de cadres du secteur des Affaires religieuses et de mouchidate, plusieurs femmes fonctionnaires et journalistes ont été honorées.

APS

SÉTIF Lancement de la manifestation « Journées des métiers »

Les activités de la manifestation « Journées des métiers » ont été lancées dimanche soir sur la place mitoyenne à la maison de la culture Houari-Boumediene de Sétif marquée par un engouement des jeunes.

Initiée par la direction de la formation et de l'enseignement professionnels, cette manifestation de trois jours vise à présenter les métiers prometteurs et les opportunités de formation proposées par le secteur dans le cadre de la stratégie d'adaptation des offres de formation aux besoins du marché de travail, a indiqué à l'APS à l'occasion le directeur du secteur, Abdelkrim Driss.

L'initiative propose des stands encadrés par des spécialistes des métiers, notamment des secteurs du bâtiment, de l'agriculture, des énergies renouvelables



et du tourisme et de présentation des nouvelles offres de formation qui consacrent le principe d'ouverture des établissements de formation sur l'environnement socio-économique, selon la même source.

L'exposition offre aux jeunes visiteurs des contacts directs avec les encadreurs, les sta-

giaires, des porteurs de projets et des représentants de l'antenne locale de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA).

La manifestation a été ouverte par le wali de Sétif, Mustapha Lmani, en présence des autorités locales et des partenaires du secteur.

EL-MEGHAIER Le Ramadhan, une opportunité de raffermissement des liens sociaux

De nombreuses familles de la wilaya d'El-Meghaier mettent à profit le mois sacré de Ramadhan pour raffermir les liens sociaux, à travers des échanges de visites et des soirées conviviales dans une ambiance empreinte de piété et de ferveur.

L'avènement du Ramadhan constitue une aubaine pour ressusciter des traditions sociales séculaires, notamment les échanges de visites familiales, les partages de plats d'Iftar, outre la diversification des plats garnissant les tables de Ramadhan.

Ces traditions font partie d'un patrimoine caractérisant la région d'El-Meghaier où les familles se rencontrent durant les veillées ramadhanesques, dans des réunions conviviales, spirituelles et surtout de réparation et de consolidation des liens familiaux.

Ces familles, dont les mères, vieilles et brues, préfèrent échanger visites nocturnes en ce mois, accompagnées de leurs enfants, notamment les plus jeunes, dans le but d'éveiller en eux le sens de la famille et de la force des liens familiaux, en plus de leur inculquer les valeurs d'entraide, de solidarité et de cohésion sociale.

Approchée par l'APS, Mme. Fatima, femme au foyer habitant la ville d'El-Meghaier, affirme que ces rencontres conviviales ramadhanesques véhiculent moult vertus dont, outre les échanges de plats, l'éducation collective de l'enfant, les valeurs morales, les règles de bonne conduite et l'art de la discussion, notamment l'ouïe attentive.

Elle dit s'habituer, durant ce mois de pardon, à se rendre chez les parents et les inviter à partager la table d'Iftar, dans une charmante ambiance haute en couleurs et en saveur, pour donner lieu à la fin du repas de rupture du jeûne au rituel service du thé accompagné de plats garnis de gâteaux faits maison.

Ces réunions familiales incarnent toute la signification du mois de piété, d'entraide et d'harmonie entre la vieille et la jeune génération, entre sagesse et fougue, pour vivre des moments forts et échanger d'intéressantes histoires, en présence de toute la famille.

Dans ce même contexte, Walid Abdelmounim Karmit, enseignant de sciences islamiques, estime que le mois de Ramadhan est à chaque fois l'occasion d'une reconstitution de la cellule familiale et de cimentation de la cohésion sociale, affectée par les vicissitudes de la vie.

Pour M. Karmit, ce mois est, outre la vénération, le jeûne, la prière et la récitation du Coran, une période pour la promotion des valeurs de solidarité sociales, en prêtant assistance aux proches et aux nécessiteux d'entre eux.

APS

ANNABA Air Algérie inaugure un salon « première classe » pour améliorer l'accueil des voyageurs

Le groupe Air Algérie a inauguré dimanche soir un nouveau salon dédié aux passagers de première classe à l'Aéroport international Rabah Bitat, dans le cadre de sa stratégie visant à moderniser ses infrastructures d'accueil et à améliorer la qualité des services proposés aux voyageurs.



Par Abed Meghit

La cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence de plusieurs responsables de la compagnie aérienne nationale et de ses filiales, notamment celle chargée du catering. Ce nouvel espace est destiné à offrir aux passagers une expérience de voyage plus confortable dès leur arrivée à l'aéroport.

À cette occasion, le directeur général de la filiale Catering d'Air Algérie, Adlane Boumaiza, a indiqué que la mise en service de ce salon représente une étape supplémentaire dans la stratégie de développement adoptée par le groupe pour améliorer les standards d'accueil et de prise en charge des passagers.

Selon lui, ce nouvel espace s'inscrit dans la volonté d'Air Algérie de renforcer la qualité de ses prestations et d'offrir aux voyageurs un environnement moderne et confortable répondant aux exigences du transport aérien contemporain.

Il a précisé que ce salon est

conçu pour garantir aux passagers un moment de détente avant l'embarquement grâce à des services adaptés et à des installations modernes.

Le salon « première classe » propose notamment un cadre élégant et convivial doté de services de restauration raffinés, reflétant les ambitions du groupe en matière d'amélioration de l'expérience client.

Les passagers peuvent ainsi profiter d'un espace calme et aménagé pour se reposer ou travailler avant leur vol. Cette initiative s'inscrit également dans la politique de modernisation engagée par Air Algérie à travers ses différentes filiales, notamment celles spécialisées dans le catering et les services aériens.

L'objectif est d'améliorer l'image du transporteur national et de consolider sa position sur le marché du transport aérien tout en répondant aux attentes croissantes des voyageurs.

De son côté, le directeur régional Est du groupe Air Algérie, Mansour Abbassi, a précisé que

cet espace est réservé aux hommes d'affaires et aux passagers de première classe de la compagnie nationale, ainsi qu'aux voyageurs de certaines compagnies aériennes étrangères liées par des accords de partenariat avec Air Algérie.

Le responsable a également rappelé que ce salon est le troisième du genre inauguré par la compagnie nationale, après ceux déjà ouverts dans les aéroports internationaux Aéroport Houari Boumediene et Aéroport Mohamed Boudiaf.

Dans la continuité de ce programme de modernisation, une structure similaire devrait prochainement être inaugurée à l'Aéroport Ahmed Ben Bella, dans le but d'étendre progressivement ces services à plusieurs plateformes aéroportuaires du pays.

À travers ces initiatives, Air Algérie entend renforcer la qualité de ses infrastructures d'accueil et améliorer l'expérience globale des voyageurs, tout en contribuant au développement du transport aérien en Algérie.

OUARGLA Les préparatifs de l'Aïd el-Fitr réveillent traditions et effervescence dans les foyers et les marchés

À l'approche de l'Aïd el-Fitr, l'atmosphère se transforme progressivement dans la ville de Ouargla, où les familles se mobilisent pour accueillir l'une des fêtes religieuses les plus importantes du calendrier musulman.

Dans les maisons comme dans les rues commerçantes, les préparatifs s'intensifient, reflétant un attachement profond aux traditions et aux valeurs sociales qui caractérisent la société locale.

Dans les foyers ouarglais, les jours précédant la fête sont marqués par une activité soutenue.

Les familles entreprennent un vaste nettoyage des habitations, réorganisent les espaces de vie et procèdent parfois à des travaux de rafraîchissement, notamment la peinture des murs ou le renouvellement de la literie.

Les salons et les espaces de réception sont soigneusement décorés afin d'accueillir parents et invités dans un cadre chaleureux et convivial, fidèle à l'esprit de partage et d'hospitalité qui accompagne cette célébration.

Au cœur de cette dynamique familiale, les femmes occupent une place centrale dans la préparation des gâteaux traditionnels de l'Aïd.

Dans une ambiance conviviale, elles se réunissent souvent entre proches ou voisins pour confectionner une grande variété de pâtisseries destinées à être servies lors des visites familiales.

Ces moments de préparation collective sont aussi

l'occasion de transmettre un savoir-faire culinaire ancestral et de perpétuer des recettes héritées des générations précédentes, contribuant ainsi à la préservation du patrimoine gastronomique local.

Parallèlement, les marchés et les artères commerciales de la ville connaissent une affluence croissante à mesure que la fête approche.

Les habitants s'y rendent pour effectuer leurs achats, notamment des vêtements neufs pour les enfants, conformément à une tradition bien ancrée qui associe l'Aïd à la joie et au renouveau.

Les habits traditionnels occupent également une place de choix dans ces emplettes, symbolisant l'attachement à l'identité culturelle et aux coutumes locales.

Certains quartiers commerciaux de Ouargla deviennent ainsi de véritables pôles d'attraction à cette période de l'année.

Les zones de Chorfa, Sidi Abdelkader et Belabbas figurent parmi les espaces les plus fréquentés, regroupant un grand nombre de boutiques spécialisées dans la vente de vêtements, de chaussures, d'articles de décoration, de parfums et d'ustensiles ménagers.

Les rues y sont animées par un va-et-vient constant de familles venues préparer la fête dans une atmosphère empreinte d'effervescence et de convivialité.

Dans le vieux ksar de Ouargla, les préparatifs prennent une dimension encore plus authentique.

Autour des places traditionnelles du marché, notamment Souk Lahdjar et Sahet Chouhada, les étals se rem-

plissent d'une grande variété de produits destinés à répondre aux besoins des familles.

On y trouve des vêtements pour enfants, des gandouras, des djellabas, des chaussures et des mules, mais aussi divers articles pour la maison.

Les visiteurs peuvent également y acheter des rideaux, des couvre-lits, des nappes, des serviettes ou encore des objets de décoration, transformant ces marchés en véritables centres d'animation où se mêlent couleurs, parfums et traditions.

Cette effervescence commerciale témoigne de la vitalité des marchés traditionnels qui continuent de jouer un rôle essentiel dans la vie sociale et économique de la région.

Pour les plus jeunes, l'Aïd el-Fitr demeure avant tout une fête de joie et d'émerveillement.

Vêtus de leurs nouveaux habits, ils attendent avec impatience le moment de recevoir la « eïdia », cette petite somme d'argent offerte par les parents et les proches, symbole de générosité et de partage au sein des familles.

Au-delà des préparatifs matériels, cette célébration reste profondément ancrée dans les valeurs de solidarité, de pardon et de rapprochement familial.

Chaque année, à Ouargla, l'Aïd el-Fitr ravive ainsi les liens sociaux et perpétue un héritage culturel qui continue de rythmer la vie de la communauté dans une atmosphère de joie et de fraternité.

Abed M.

ALIMENTATION SAINES

La cuisine diététique s'invite sur les tables ramadanesques

Avec la tendance consistante à privilégier une alimentation saine, grâce à une forte prise de conscience quant aux bienfaits de celle-ci, notamment chez certaines catégories, nombre d'initiatives proposent, durant ce mois sacré, des plats et des pâtisseries d'alternative, alliant goût et équilibre diététique.



Dans ce sens, la spécialiste en alimentation saine à Oran, Sara Berguel, a exprimé son souci de mettre à la disposition de ses clients des menus équilibrés, tout au long de l'année, avec un pic de demandes durant le ramadhan dont les plats sont plus spécifiques, déclare-t-elle à l'APS, précisant avoir lancé son projet l'an dernier, afin de combler un manque en matière de produits naturels.

Initialement, explique-t-elle, l'objectif de cette initiative a été de "promouvoir la culture de l'alimentation équilibrée et encourager les bonnes pratiques alimentaires", faisant savoir qu'elle continue de le mener, pour "répondre aux attentes d'une clientèle qui peine à trouver une alimentation à haute valeur sanitaire".

La spécialiste indique que la demande émane de diverses catégories de la population, en particulier des sportifs, mais aussi des personnes âgées et des femmes au foyer, lesquelles s'inscrivent aux cycles de formation en cuisine diététique.

S'agissant du mois de jeûne, elle s'est attelée à intégrer des recettes ramadanesques revisitées, à l'instar de la populaire "Harira" à l'Ouest du pays, en sus d'autres plats, dont la préparation tient compte de l'équilibre entre les protéines, les fibres et les glucides.

De son côté, la spécialiste en produits diététiques, Meriem Toukali, a expliqué sa motivation pour ce créneau par "son intime conviction quant à l'impact néfaste d'une mauvaise alimentation sur la santé, notamment celle des malades chroniques dont la plupart sont en quête d'alternatives à leurs envies de préparations appétissantes, tout en préservant leur état de santé".

Elle a précisé que son projet, ayant démarré dans la wilaya de Bordj-Bou-Arréridj, avait ciblé essentiellement les personnes souffrant de problèmes de santé, avant qu'il ne fasse adhérer d'autres catégories, de tous âges, faisant savoir qu'elle propose des alternatives saines aux pâtisseries traditionnelles, à l'instar des gâteaux orientaux imbibés de sucre de dattes et autres rafraîchissants dépourvus d'additifs et de produits chimiques.

Dans le même sillage, Hasna Boulbourhane de Mila, gérante d'une pâtisserie diététique et de chocolats à base de produits naturels, a affirmé que son label "s'appuie sur des produits de qualité, offrant goût et valeur nutritionnelle", consi-

dérant "sa liste ramadanesque comme un prolongement de son sigle".

Elle a précisé, à ce titre, que le jeûneur a besoin d'une alimentation énergétique, légère, et qui ne provoque pas une hyperglycémie.

Aussi, s'appuie-t-elle sur des ingrédients complets et étudiés, dépourvus de sucre transformé, de farine blanche, d'huiles hydrogénées et d'arômes industriels, tout en proposant des produits sans gluten.

Et d'assurer "avoir observé, ces dernières années, une hausse sensible du nombre d'amateurs de ce type d'alimentation".

Ce qui traduit, selon elle, une prise de conscience quant à la nécessité de privilégier, à nouveau, les produits naturels et à adopter un mode de vie plus équilibré".

Commentant ce constat, la spécialiste en nutrition, Dr Latifa Bouzid, soutient qu'il s'agit d'"une tendance mondiale en faveur d'une alimentation saine ayant impacté au niveau national", imputant cette dernière à la multiplication des problèmes de santé induits par le mode de vie et le déséquilibre alimentaire.

Le mois sacré a également connu une évolution remarquable en la matière, bon nombre de jeûneurs ayant opté pour la réduction du sucre et du gras, en privilégiant les grains complets et les alternatives saines, prédisant un essor de cette tendance à l'avenir, portée par la prise de conscience alimentaire, a-t-elle ajouté.

A cette occasion, la nutritionniste a mis en garde contre certaines habitudes propres au ramadhan, à savoir la consommation excessive en sucre et boissons gazeuses, avec un déséquilibre des composants des mets, faisant savoir que "les alternatives saines, plus disponibles désormais, sont en mesure d'offrir l'exigence gustative avec un minimum de calories." Pour sa part, le président de l'Association algérienne de protection et d'orientation du consommateur et de son environnement (Apoce), Mustapha Zebdi, a mis en avant "les déséquilibres du régime alimentaire moderne, caractérisé par une hausse des taux de sel, de sucre et de lipides", soulignant, à ce propos, le soutien de son organisation aux produits catalogués "sains", afin d'éviter qu'ils ne soient "la monopole exclusive d'une catégorie" de la population, la finalité étant "la préservation de la santé du consommateur algérien".

SKIKDA

Ouverture d'un point de garde médicale à la polyclinique de la commune d'Ouldja Boulballout

Un point de garde médicale a été ouvert courant cette semaine à la polyclinique de la commune d'Ouldja Boulballout (extrême Ouest de Skikda), a-t-on appris lundi auprès des services de la direction de la santé.

Selon la même source, l'ouverture de ce point de garde a

été supervisée par le directeur de la santé, Larbi Zergui, en application des instructions du ministère de tutelle en vue de la prise en charge des cas d'urgence, notamment des localités reculées.

Cette mesure contribuera à réduire les difficultés de dépla-

cement des malades sur de longues distances pour accéder aux soins, selon la même source. Cette polyclinique dispose d'un laboratoire d'analyses médicales, d'une unité de radiologie et d'une ambulance mise à sa disposition par les services de la commune.

BOUIRA

Réception en septembre prochain d'une nouvelle école de formation paramédicale



Une école de formation paramédicale, en cours de réalisation depuis quelques mois à Bouira, sera réceptionnée en septembre prochain, a-t-on appris lundi auprès de la direction de la santé publique (DSP).

Lancée en 2015, les travaux de ce projet ont pris du retard en raison de "lenteurs imputables aux entreprises réalisatrices", mais cette nouvelle structure "devra être réceptionnée au mois de septembre prochain et accueillera la première promotion d'étudiants", a indiqué à l'APS, M. Nabil Abboud, responsable à la DSP.

"La réalisation de cette future école, d'une capacité de 150 lits et de 300 places pédagogiques, s'inscrit dans le cadre du programme d'équipements du ministère de la Santé", a ajouté M. Abboud.

Une fois mise en service, cette école, qui a nécessité, selon lui, une enveloppe financière de 289 millions de dinars, permettra de pallier le manque de personnel paramédical.

Il s'agira de la deuxième structure de ce type, après celle de la ville de Sour El Ghoulane (Sud de Bouira), et qui a contribué à pourvoir les centres hospitaliers en agents et techniciens paramédicaux.

Le secteur de la santé de Bouira connaît également la réalisation en cours d'autres projets importants, comme la construction de trois (3) hôpitaux à Ain Bessam (120 lits), Bordj Khris (80 lits) et M'Chedallah (120 lits).

En 2025, le secteur de la santé a été renforcé par l'ouverture de nouvelles polycliniques à Ath Laksar, Rafour et Bouira, ainsi que par la réouverture d'autres après réhabilitation.

SANTÉ - INTERNATIONAL

PALESTINE

Agression sioniste contre Ghaza: le bilan s'alourdit à 72.133 martyrs et 171.826 blessés



L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza a fait 72.133 martyrs et 171.826 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon un nouveau bilan communiqué lundi par les autorités sanitaires palestiniennes.

Les corps de sept martyrs, ainsi que 17 blessés, ont été transférés vers les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures, a indiqué la même source, notant que de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres.

Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 10 octobre dernier, 648 Palestiniens sont tombés en martyrs et 1.728 autres ont été blessés, tandis que les corps de 755 martyrs ont été récupérés, a ajouté la même source.

APS

La grenade, un fruit anti-rides

Acidulée en bouche, la grenade chouchoute notre peau, grâce à ses propriétés antioxydantes, donc anti-âge. Ce sont elles aussi qui font durer les colorations des cheveux. Découvrez les vertus beauté de la grenade et nos soins favorisés à base de grenade.

Le grenadier séduit par son allure et ses fleurs, d'un beau rouge vif. « Il pousse dans les zones méditerranéennes et supporte très bien la sécheresse », explique Bernard Fabre, responsable laboratoire des produits végétaux Klorane. Apprécié pour son goût acidulé, son fruit est fortement concentré en antioxydants, jusqu'à trois à quatre fois plus que le thé vert. « Quant à l'écorce et aux racines, elles ont longtemps servi à soigner des maladies intestinales, comme le ténia », précise notre expert. Mais c'est en cosmétique que la grenade est la plus efficace. Car, des feuilles au fruit, elle regorge de molécules aux propriétés actives.

Son huile est anti-inflammatoire

« Au niveau des feuilles, on retrouve une forte concentration de tanins catéchiques. Ces derniers sont reconnus pour leur action antimitotique et astringente, et pour faciliter la cicatrisation », précise Bernard Fabre. Et c'est à partir des graines du fruit que l'on récupère une huile très intéressante pour les formules anti-âge. Car elle est



riche en acide punique, qui a des vertus anti-inflammatoires et apaisantes, et qui diminue la dégradation des fibres de collagène. Enfin, l'huile de grenade maintient une très bonne hydratation des tissus, grâce à ces acides gras linoléique et oléique. Elle fixe les pigments des colorations capillaires

« La peau de la grenade est

fortement concentrée en tanins de type ellagitanins (presque 60 % dans certains extraits). On a découvert qu'ils facilitaient l'étape du "mordantage" : c'est le processus qui fixe les pigments de couleur sur la fibre du cheveu », explique Bernard Fabre. La peau du fruit contient également des polyphénols qui ont une grande activité antioxydante. Ils

préservent ainsi l'éclat de la coloration, en limitant l'oxydation. Formulés dans des soins anti-âge, ces mêmes polyphénols réduisent la dégradation des tissus exposés aux radicaux libres, donc le vieillissement cutané.

4 soins qu'on aime à base de grenade
Crème sébo-régulatrice : les

extraits de grenade et d'épilobe temporisent la production excessive de sébum et limitent la prolifération des boutons. L'acide salicylique affine le grain de peau et purifie. L'acide hyaluronique apporte de l'hydratation.

Gel-crème rééquilibrant et hydratant à la grenade, Korres, 32 € les 40 ml.

Savon antrides : la grenade est associée à des extraits de plantes fraîches pour offrir une solide protection antioxydante : l'ashwagandha (plante ayurvédique), la réglisse, la carotte, le raisin et l'aloé vera hydratent, limitent les ridules, réduisent les gonflements et stimulent le renouvellement cellulaire.

Hydratant lèvres : L'extrait de framboise adoucit et apaise les lèvres, et celui de grenade maintient une bonne hydratation, afin que les lèvres retrouvent de la souplesse et un aspect plus pulpeux.

Shampooing spécial cheveux colorés : la base lavante sans sulfates nettoie en douceur le cuir chevelu sans le décaper, tandis que les microprotéines végétales réparent la fibre, et que la grenade fixe les pigments sur la longue terme.

La grenade protégerait de la maladie d'Alzheimer

La grenade pourrait protéger du vieillissement et de la maladie d'Alzheimer, grâce à l'action de composés anti-inflammatoires et neuroprotecteurs, appelés urolithines. En santé, la grenade fait parler d'elle. La raison : sa richesse en anti-oxydants, en actifs anti-inflammatoires et anti-cancérigènes. Cette nouvelle étude publiée dans la revue médicale *ACS Chemical Neuroscience* nous révèle qu'elle aurait aussi une action anti-âge. Elle protégerait les neurones et réduirait le risque de maladie d'Alzheimer, grâce à l'action d'urolithines, des composés anti-inflammatoires et neuroprotecteurs.

Ces agents protecteurs sont produits par les bactéries intestinales à partir d'un polyphénol (l'ellagitanine) présent dans la grenade. Les chercheurs de l'American Chemical Society ont isolé de l'extrait de grenade et identifié 21 composés pour la plupart des polyphénols.

Ils ont observé in vitro que ces urolithines avaient pour effet de réduire les niveaux de protéine "B-amyloïde", responsables de la formation de la plaque toxique entre les neurones, propre à la maladie d'Alzheimer. Si ces découvertes sont encourageantes, elles doivent être validées sur l'homme.

Grenade : comment la consommer

Pour profiter des bienfaits de la grenade, il est préférable de presser son jus plutôt que l'acheter pasteurisé. En cocktail anti-âge, dans un shaker à moitié rempli de glace, mettre 10 cl de jus de pomme bio, 10 cl de jus de nectar de pêche bio, 15 cl de jus de grenade.

Ajouter un peu de glace pilée, quelques feuilles (les graines qui sont à l'intérieur de la grenade, selon Gaël Stizia, auteure de *Nature*, une bombe de jeunesse, éd. Trédaniel pratique).

La maladie d'Alzheimer en chiffres

En France, selon les derniers chiffres de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), 860 000 personnes souffrent de la maladie d'Alzheimer et le nombre de malades devrait atteindre deux millions en 2020.

La maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées représentent la première cause de perte des fonctions intellectuelles liée à l'âge.

de nos médias

Ce qu'il faut savoir sur les kystes aux ovaires

Les kystes de l'ovaire touchent 5 % des femmes, souvent en âge de procréer, mais ils peuvent aussi apparaître à la ménopause. D'où viennent-ils ? Faut-il les opérer ? Font-ils courir un risque pour la fertilité ? Voici les réponses actuelles.

Lorsqu'on vous annonce que vous avez un kyste à l'ovaire, la première question qui vous vient à l'esprit est bien souvent : « C'est grave, docteur ? »

Un kyste, c'est une grosseur, une tumeur pour les médecins, mais pas de quoi s'inquiéter : « Une tumeur veut simplement dire que quelque chose a poussé mais, en ce qui concerne les kystes ovariens, cette grosseur est bénigne dans la très grande majorité des cas », rassure le Pr Jacques Lansac, gynécologue-obstétricien.

Les différents types de kystes

Les kystes fonctionnels représentent 90 % des kystes ovariens. « Ils sont dits fonctionnels car ils sont liés au fonctionnement de l'ovaire », précise le Pr Lansac. Fréquents chez les femmes qui ne prennent pas la pilule ou sous traitement pour stimuler l'ovulation, ils peuvent aussi apparaître en début de grossesse.

Les kystes organiques sont plus rares et ne disparaissent pas d'eux-mêmes. Ils peuvent contenir du sang (kystes endométriques), des tissus gras (kystes dermoïdes), du mucine (kystes muqueux) ou un liquide semblable à de l'eau (kyste séreux).

Les kystes multiples, « ou plutôt la multitude de micro-kystes de quelques millimètres, sont, en fait, de gros follicules, situés sur les deux ovaires », explique le Pr Lansac. Si la présence de ces nombreux microkystes s'accompagne d'un surpoids, de poils inhabituels (sur la lèvre supérieure, les seins ou le ventre), de troubles des règles et/ou d'acné, il s'agit d'un syndrome des ovaires polykystiques, une maladie encore méconnue qui touche pourtant 10 % des femmes. Il se traite par des hormones, si besoin.

Parfois, ils sont liés à une endométriose. En cas d'endométriose, le sang des règles ne peut pas s'échapper et forme des kystes remplis de vieux sang des règles. Il arrive qu'ils soient inexpliqués. C'est le cas de certains kystes organiques. « Pourquoi une tumeur apparaît ? Bien souvent, la cause nous échappe », remarque le Pr Lansac.

Un kyste ovarien, c'est grave, docteur ?

Non, mais les kystes peuvent entraîner des complications. Comme une torsion de l'ovaire, rare mais extrêmement douloureuse, qui nécessite une hospitalisation immédiate car l'ovaire n'est plus vascularisé et peut se nécroser. Le kyste peut aussi se rompre et entraîner un écoulement de sang dans l'abdomen, provoquant des douleurs.

Il faut toutefois les surveiller, surtout s'ils sont organiques, ne disparaissent pas ou grossissent. Dans de très rares cas, certains kystes peuvent être à la limite entre kyste bénin et cancer. Mais « on voit beaucoup plus de choses à l'échographie de nos jours, et la marge d'erreur reste infime », rassure le Pr Lansac. Un suivi échographique tous les six mois peut donc être utile pour surveiller la disparition d'un kyste fonctionnel ou la croissance d'un petit kyste organique.

D'où viennent-ils ?

Ils ont souvent une origine hormonale : un follicule trop gros, un corps jaune qui ne régresse pas, des follicules qui res-



seul ovaire. Dans ce cas, l'autre prend le relais. Les kystes fonctionnels disparaissent le plus souvent d'eux-mêmes. Il suffit donc de patienter jusqu'à quel stade pour retrouver des conditions optimales pour une ovulation de bonne qualité.

Mais dans certains cas, oui, surtout si le kyste est lié à une endométriose. Le vieux sang des règles peut alors refluer par les trompes, venir se fixer sur les ovaires et en perturber le bon fonctionnement. En cas d'ovaires polykystiques également, la présence d'une multitude de follicules rend plus épaisse la coupe ovarienne et plus difficile l'ovulation. Dans la plupart des cas, une perte de poids et/ou des traitements, (stimulation ovarienne), peuvent suffire à enclencher une grossesse.

Faut-il opérer ?
En général, non. Les kystes ovariens fonctionnels disparaissent très souvent sans aucun traitement, au bout d'un à trois mois. S'ils réapparaissent, on peut prescrire la pilule pour mettre les ovaires au repos. « Si le kyste est organique mais petit et non douloureux, on ne fait rien », explique notre spécialiste, qui ajoute qu'on en opère beaucoup moins aujourd'hui. Parce qu'on peut mieux détecter en amont le caractère bénin ou non du kyste et, lors de l'opération, il y a toujours un risque d'abimer l'ovaire en enlevant le kyste.

L'opération reste nécessaire dans certains cas, comme la torsion de l'ovaire, si le kyste semble suspect à l'échographie ou encore s'il mesure plus de 6 cm. Une intervention par coelioscopie peut alors être nécessaire pour retirer le kyste tout en préservant l'ovaire.

Le drilling ovarien : cette opération peut être indiquée, très souvent en dernière intention, en cas d'ovaires polykystiques. Elle consiste à réaliser de petits trous dans l'ovaire pour stimuler l'ovulation. « C'est rare, mais un kyste ovarien peut contenir des cheveux et même des dents ! C'est le cas de certains kystes organiques dits dermoïdes. Cela s'explique car ils se développent à partir des cellules germinales destinées à donner les ovules mais l'embryon qui aura des poils, des cheveux et des dents », explique le Pr Lansac.

Notre expert : Pr Jacques Lansac, gynécologue-obstétricien, coauteur du « Grand livre de la gynécologie », éd. Eyrolles (écrit sous sa direction)

seul ovaire. Dans ce cas, l'autre prend le relais. Les kystes fonctionnels disparaissent le plus souvent d'eux-mêmes. Il suffit donc de patienter jusqu'à quel stade pour retrouver des conditions optimales pour une ovulation de bonne qualité.

Mais dans certains cas, oui, surtout si le kyste est lié à une endométriose. Le vieux sang des règles peut alors refluer par les trompes, venir se fixer sur les ovaires et en perturber le bon fonctionnement. En cas d'ovaires polykystiques également, la présence d'une multitude de follicules rend plus épaisse la coupe ovarienne et plus difficile l'ovulation. Dans la plupart des cas, une perte de poids et/ou des traitements, (stimulation ovarienne), peuvent suffire à enclencher une grossesse.

Une dent peut se cacher dans un kyste
C'est rare, mais un kyste ovarien peut contenir des cheveux et même des dents ! C'est le cas de certains kystes organiques dits dermoïdes. Cela s'explique car ils se développent à partir des cellules germinales destinées à donner les ovules mais l'embryon qui aura des poils, des cheveux et des dents », explique le Pr Lansac.

Notre expert : Pr Jacques Lansac, gynécologue-obstétricien, coauteur du « Grand livre de la gynécologie », éd. Eyrolles (écrit sous sa direction)

Y a-t-il des risques pour la fertilité ?
Le plus souvent, non. La plupart des kystes se forment sur un

On ne parle plus que de ça ! En quelques mois, la grenade est devenue le plus médiatique des fruits. Son jus inonde les rayons des supermarchés, des boutiques bio... Alors, bienfaits santé.

Pourquoi cet engouement autour du jus de grenade ?

Fruit du paradis (Adam et Eve auraient croqué une grenade plutôt qu'une pomme), la grenade est utilisée depuis des millénaires au Moyen-Orient, en Amérique du Sud et en Asie pour lutter contre les troubles gastro-intestinaux et parasitaires. « Des études sur ses propriétés anti-âge et anti-hypertension dans les années 90, puis sur ses vertus anticancer (notamment de la prostate) en 2000, popularisées par les best-sellers contre le cancer de David Servan-Schreiber et de David Khayat, l'ont propulsée sur le devant de la scène européenne, explique le diététicien Raphaël Gruman. Sans parler des analyses montrant qu'il s'agit du fruit le plus antioxydant, devançant même les baies d'acai et de goji, une distinction qui correspond à la recherche effrénée d'antioxydants en ce moment.

Quelles sont les propriétés bénéfiques de ce fruit ?

Plus de 250 études – dont la plupart in vitro (en laboratoire) ou sur des animaux, et quelques-unes chez l'homme – indiquent que la grenade serait anti-oxydante et anti-inflammatoire (donc anti-

tirhumatismes), explique Raphaël Gruman. Elle serait aussi antivirale et antibactérienne (donc antigrippe), protectrice pour le cœur et le cerveau (en limitant l'inflammation et l'athérosclérose et en favorisant la circulation du sang), anti-hypertension, anticholestérol, anticancer (prostate, et peut-être sein – donc cancers hormonodépendants en raison de ses effets anti-œstrogéniques et anti-androgéniques – peau, poulmon, côlon et sang). Enfin, elle préviendrait la plaque dentaire... à condition de la consommer sans sucre ! Par ailleurs, son jus éviterait certaines complications chez les patients en dialyse. Plus largement, ses antioxydants améliorent la souplesse des vaisseaux sanguins. Quant à ses prétendues vertus aphrodisiaques, c'est une légende, qui repose sur ses grains, symbole de vie et de fertilité. Ses antioxydants pourraient réduire les troubles de l'érection, mais cela reste à confirmer...

À quels principes actifs doit-elle ses vertus ?

Principalement à un ensemble de polyphénols antioxydants puissants, dont les anthocyanines et les tanins, qui luttent contre le vieillissement cellulaire et l'inflammation. Elle renferme aussi en abondance de la punicalagine, l'agent anti-grippe spécifique à la grenade (*Punica granatum*). Enfin, elle contient de l'acide ellagique, anticancer, présent dans d'autres fruits également mais en beaucoup

plus petites quantités. Cette synergie, bien plus active que les molécules prises isolément, est renforcée par la vitamine C du fruit. Son potassium, enfin, est anti-hypertension.

Fruit ou jus, que choisir ?

Le fruit est agréable et rafraîchissant, mais pour obtenir un effet santé, sa teneur en polyphénols est insuffisante car on en mange trop peu. Mieux vaut le jus. « En plus, le fruit pressé renferme les antioxydants présents dans la membrane blanche qu'on ne mange pas avec le fruit. Or, ces tanins font partie du fort pouvoir antioxydant de la grenade. » Pour profiter pleinement de ses effets santé, la dose optimale recommandée est de 500 mg de polyphénols, soit 250 ml de jus par jour (un grand verre, soit 2 à 3 grenades).

Tous les jus se valent-ils ?

Non ! « En plus, concentrés, mélangés à d'autres jus, avec ou sans additifs... ils sont difficilement comparables, car chacun a sa particularité », pointe Raphaël Gruman.

La teneur en polyphénols, elle, varie de 897 mg par litre à 2 067 mg/l pour les jus frais, et à 2 265 mg/l dans les concentrés réduits. Elle dépend de la variété de grenade, de la fabrication, etc. Par ailleurs, les chercheurs ont trouvé plus de sodium dans les jus concentrés et réduits, et des jus mélangés aux carottes noires, cassis, baies d'aronia, griottes ou sureau...

Enfin, effet marketing oblige, « les marques gonflent les prix », déplore notre spécialiste.

On affirme qu'il peut soigner le cancer, c'est vrai ?

En aucun cas ! « En revanche, ses effets préventifs semblent intéressants, explique Raphaël Gruman. Et en cas de cancer avéré, le jus pourrait potentialiser les effets du traitement (chimiothérapie, radiothérapie) et limiter ses effets secondaires. » On ne risque rien à boire un verre de jus de grenade, alors s'il peut aider à se sentir mieux, pourquoi s'en priver ?

Les antioxydants sont-ils bien assimilés par le corps ?

Oui si les grenades étaient de bonne qualité au départ, si le jus n'a pas été trop chauffé pendant les étapes de sa transformation, ni laissé à l'air libre (car la vitamine C y est sensible) et si votre flore intestinale est en bon état.

Les tanins doivent en effet être « dé-coupsés » en petites molécules par la flore pour être actifs. Une flore perturbée empêche de bien assimiler les composants actifs du fruit, comme de tous les autres aliments d'ailleurs.

Pensez à votre hygiène alimentaire globale et, éventuellement, aux probiotiques pour la rétablir ! Enfin, buvez votre jus à distance d'un repas riche en protéines (viande, œuf, lait...), qui entravent l'absorption

SAHARA OCCIDENTAL

Le Collectif des défenseurs sahraouis des droits de l'homme au Sahara occidental dénonce la persécution des femmes sahraouies

Le Collectif des défenseurs sahraouis des droits de l'homme au Sahara occidental (CODESA) a dénoncé la poursuite de ce qu'il qualifie de « persécution systématique » des femmes sahraouies dans les territoires occupés du Sahara occidental, appelant la communauté internationale à intervenir pour ouvrir une enquête sur les violations dont elles seraient victimes.

Par Abed Meghit

Dans un communiqué publié à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, le collectif affirme que les femmes sahraouies ont subi, durant plusieurs décennies, de graves violations des droits humains imputées à l'occupant marocain.

Selon l'organisation, ces violations incluraient notamment des exécutions extrajudiciaires, des disparitions forcées, des enlèvements, des actes de torture, des détentions politiques et des procès jugés inéquitables.

Le collectif évoque également des cas de violences sexuelles, de harcèlement et de campagnes de diffamation visant des militantes sahraouies engagées dans la défense des droits humains et du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

Le CODESA souligne que ces pratiques constitueraient des violations graves du droit international humanitaire ainsi que des conventions internationales relatives à la protection des droits humains.

L'organisation estime que les femmes sahraouies sont particulièrement ciblées en raison de leur engagement dans les mouvements de défense des droits du peuple sahraoui.

Le collectif affirme également que de nombreuses victimes n'ont pu témoigner des violences subies que récemment, en raison du blocus militaire, policier et médiatique imposé, selon lui, dans les territoires occupés du Sahara occidental.

Il rappelle que la région accueille depuis 1991 la mission des Nations unies chargée de superviser l'organisation



d'un référendum d'autodétermination, la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO).

Face à cette situation, le CODESA appelle les Nations unies, les organisations internationales de défense des droits humains ainsi que les organisations féminines à intervenir de manière urgente afin de soutenir les femmes sahraouies et d'ouvrir une enquête internationale indépendante sur les abus dénoncés.

Le collectif appelle également la communauté internationale à intensifier ses efforts pour relancer le processus de décolonisation du Sahara occidental, faire la lumière sur le sort des personnes disparues et œuvrer à la libération des prisonniers politiques sahraouis détenus dans les prisons marocaines.

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

Femmes sahraouies : mémoire, résistance et espoir d'un peuple en quête d'autodétermination

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, célébrée le 8 mars à travers le monde, la lutte des femmes sahraouies rappelle avec force la dimension humaine du conflit au Sahara occidental.

Depuis des décennies, elles se trouvent au cœur de la résistance, de la préservation de l'identité nationale et de la transmission de la mémoire collective d'un peuple toujours engagé dans la quête de son droit à l'autodétermination.

Dans un article intitulé « Un demi-siècle de résistance entre exil, occupation et lutte pour l'autodétermination », publié par le site d'information Not To Olvide Sahara Occidentale, l'auteure Victoria G. Corera met en lumière le rôle déterminant joué par les femmes sahraouies dans la vie politique, sociale et culturelle de leur communauté.

Malgré l'exil, l'occupation et les défis liés à la dispersion de la diaspora, elles ont réussi à préserver la cohésion de la société sahraouie et à maintenir vivante l'identité d'un peuple confronté à des décennies d'incertitude.

Au fil des années, le mouvement des femmes sahraouies s'est progressivement structuré, donnant naissance à un réseau dynamique de militantes, d'intellectuelles et d'actrices de la société civile.

Ce mouvement a su tisser des liens solides avec de nombreuses organisations et initiatives de solidarité à travers le monde, notamment en Afrique, en Europe et en Amérique latine.

Grâce à ces partenariats, la cause sahraouie a gagné en visibilité sur la scène internationale, tandis que les revendications liées aux droits des

femmes se sont inscrites dans une lutte plus large pour la reconnaissance des droits collectifs des peuples. La nouvelle génération de femmes sahraouies illustre également cette évolution.

Formées dans des universités africaines, européennes et latino-américaines, elles investissent aujourd'hui divers domaines tels que la diplomatie, la recherche académique, la culture et le plaidoyer international.

Par leurs initiatives, leurs conférences et leurs travaux, elles contribuent à porter la voix du peuple sahraoui dans les forums internationaux et à défendre son droit à l'autodétermination.

Dans les villes du Sahara occidental sous administration marocaine, de nombreuses femmes sahraouies se distinguent également par leur engagement dans la défense des droits humains.

Militantes, mères ou proches de prisonniers politiques, elles participent régulièrement à des manifestations pacifiques, à des campagnes de sensibilisation et à des actions de documentation visant à dénoncer les violations commises contre la population sahraouie. Malgré une surveillance constante, des arrestations arbitraires et des pressions dénoncées par plusieurs organisations internationales de défense des droits humains, ces femmes continuent de s'exprimer et de défendre leurs convictions.

Leur détermination témoigne d'une volonté inébranlable de préserver la dignité et les droits de leur peuple, même dans un contexte particulièrement difficile. Dans ce contexte, la commémoration du 8 mars revêt pour les Sahraouis une portée symbolique supplémentaire. Cette date coïncide égale-

ment avec le souvenir de Bachir Lahlaoui, considéré comme le premier martyr de la révolution sahraouie, tombé en 1974 lors de la lutte pour la libération de sa patrie.

Au-delà de l'hommage rendu à cette figure historique, cette journée constitue surtout un moment de reconnaissance envers les femmes sahraouies qui, depuis des décennies, portent la mémoire, l'espoir et la résistance d'un peuple.

Des camps de réfugiés aux territoires occupés, en passant par la diaspora répartie sur plusieurs continents, elles demeurent un pilier essentiel de la société sahraouie.

Leur engagement quotidien illustre une réalité souvent méconnue : dans les situations de conflit et d'exil, les femmes deviennent fréquemment les gardiennes de l'identité collective et les actrices centrales de la résilience sociale.

Au Sahara occidental, leur rôle dépasse largement le cadre symbolique.

Elles participent à l'organisation de la vie communautaire, à l'éducation des nouvelles générations et à la préservation d'une mémoire historique indispensable à la continuité du projet national sahraoui.

Ainsi, en cette Journée internationale des droits des femmes, l'histoire des femmes sahraouies rappelle que la lutte pour l'égalité et la dignité ne peut être dissociée du combat pour la liberté et l'autodétermination.

Par leur courage, leur persévérance et leur engagement, elles incarnent aujourd'hui l'un des visages les plus forts de la résistance sahraouie et l'espoir d'un avenir fondé sur la justice et la reconnaissance des droits de leur peuple.

Abed M.

SOMALIE

Le président Hassan Sheikh signe la nouvelle Constitution

Le président de la Somalie, Hassan Sheikh Mohamud, a officiellement signé dimanche la nouvelle Constitution du pays, après son approbation par les deux chambres du Parlement, a rapporté lundi l'agence de presse somalienne Sona.

S'adressant aux médias lors de la cérémonie de signature, M. Sheikh a souligné que le gouvernement allait désormais commencer à mettre en œuvre la nouvelle Constitution, qui servira de base au renforcement des institutions gouvernementales, à la sauvegarde des droits des citoyens et à la promotion du système démocratique du pays.

"Ce jour marque la conclusion du long processus de révision de la Constitution fédérale de la Somalie, qui était provisoire depuis un certain temps et a été récemment ratifiée par le Parlement fédéral.

Sa mise en œuvre commence aujourd'hui", a déclaré le président somalien.

La cérémonie de signature s'est déroulée en présence du président de la Chambre du peuple, Cheikh Dam Mohamed Nur, du président de la Chambre haute, le sénateur Abdi Hashi Abdullahi, et des présidents des commissions de révision constitutionnelle.

OCHA alerte sur un déficit de financement menaçant 5 millions de personnes

Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA) en Somalie a fait part, lundi, de l'existence d'un grave déficit de financement susceptible de mettre en péril la vie d'environ 5 millions de personnes affectées par la sécheresse dans le pays.

L'agence onusienne a indiqué dans un communiqué, que la crise de la sécheresse en Somalie pour la période 2025-2026 continue d'avoir un impact considérable sur la population, précisant qu'environ 5 millions de personnes sont touchées par une pénurie aiguë d'eau.

Elle a en outre souligné qu'environ 6,5 millions de personnes dans le pays font face à des niveaux sévères de faim au cours du mois de mars, tandis que plus de 1,8 million d'enfants risquent de souffrir de malnutrition.

A cet égard, l'OCHA a averti que le manque important de financement entrave la réponse humanitaire à la sécheresse, laissant sans aide essentielle.

L'agence onusienne a précisé que, jusqu'à jeudi dernier, seulement 10,9 % du Plan des besoins et de la réponse humanitaire pour 2026, considéré comme prioritaire, avaient été financés.

Fin janvier, le gouvernement somalien, en coopération avec les Nations unies et leurs partenaires, a lancé le Plan de réponse humanitaire pour 2026, visant à mobiliser 852 millions de dollars afin d'aider des millions de personnes ayant besoin d'une assistance vitale, notamment par la fourniture de services essentiels, de protection et d'un soutien global pour permettre aux familles de répondre rapidement et efficacement à leurs besoins urgents.

APS

PALESTINE

Crimes sionistes en Palestine : l'OCI appelle à des sanctions dissuasives à l'encontre de l'occupant

Le Secrétariat général de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) a condamné fermement la poursuite des crimes d'assassinat, d'incitation, d'expansion des colonies et de terrorisme organisé pratiqué par des gangs de colons extrémistes, sous la protection des forces de l'occupation sioniste, en Palestine occupée, appelant à des sanctions dissuasives à l'encontre de l'occupant.



Dans un communiqué repris dimanche par l'agence de presse palestinienne Wafa, le Secrétariat général de l'OCI a affirmé que "ces crimes odieux représentent une extension des crimes systématiques de l'occupation sioniste, basés sur les politiques de déplacement, d'annexion et de colonisation, ainsi que sur les tentatives d'imposer la prétendue souveraineté sioniste sur le territoire palestinien occupé, en violation flagrante du

droit international humanitaire et des résolutions de légitimité internationale".

A cet égard, il a renouvelé son appel à la communauté internationale "à l'effet d'intervenir immédiatement pour mettre fin à tous les crimes et violations de l'entité sioniste en cours dans les territoires palestiniens, et d'imposer des sanctions claires et dissuasives" à l'encontre de l'occupation sioniste.

Cisjordanie occupée: les forces sionistes arrêtent 10 citoyens palestiniens à El-Khalil

Les forces de l'occupation sioniste ont arrêté lundi 10 citoyens palestiniens du gouvernorat d'El-Khalil en Cisjordanie occupée, après avoir pris d'assaut leurs maisons, a rapporté l'agence de presse Wafa.

Des sources sécuritaires et locales, citées par Wafa, ont indiqué que les forces d'occupation ont mené un raid sur la ville de Beit Kahil, au nord-ouest d'El-Khalil, et

arrêté sept citoyens. Elles ont également mené un raid sur la ville d'Idhna, à l'ouest d'El-Khalil, et arrêté trois frères palestiniens, après les avoir agressés et maltraités.

Les forces d'occupation ont également installé plusieurs points de contrôle militaires aux entrées d'El-Khalil, de ses villes, villages et camps, et ont fermé un certain nombre de routes principales et secondaires à l'aide de grilles en fer, de blocs de béton et de remparts de terre.

Diverses régions de Cisjordanie et d'El-Qods occupées font l'objet, quasi quotidiennement, de descentes et d'incursions menées par les forces sionistes, accompagnées d'arrestations et de tirs à balles réelles et de gaz lacrymogènes contre les Palestiniens.

Par ailleurs, les forces d'occupation ont fait irruption dans plusieurs zones du gouvernorat de Qalqilya, notamment la ville de Qalqilya, la localité de Habla et le village de Hajja, où cinq autres Palestiniens ont été arrêtés.

L'armée d'occupation a également pris d'assaut les localités de Kobar et Sinjil, au nord de la ville de Ramallah. Les villes, localités et camps de Cisjordanie et d'El-Qods occupées sont quotidiennement le théâtre de raids et d'incursions menés par les forces d'occupation sionistes et les colons, souvent accompagnés d'affrontements, d'arrestations et de tirs de balles ainsi que de gaz lacrymogènes toxiques contre les citoyens palestiniens.

plouse et quatre autres, dont trois frères, dans le village d'Al-Walaja, au nord-ouest de Beit Lehm, après avoir perquisitionné les maisons de leurs familles.

Par ailleurs, les forces d'occupation ont fait irruption dans plusieurs zones du gouvernorat de Qalqilya, notamment la ville de Qalqilya, la localité de Habla et le village de Hajja, où cinq autres Palestiniens ont été arrêtés.

L'armée d'occupation a également pris d'assaut les localités de Kobar et Sinjil, au nord de la ville de Ramallah. Les villes, localités et camps de Cisjordanie et d'El-Qods occupées sont quotidiennement le théâtre de raids et d'incursions menés par les forces d'occupation sionistes et les colons, souvent accompagnés d'affrontements, d'arrestations et de tirs de balles ainsi que de gaz lacrymogènes toxiques contre les citoyens palestiniens.

La Jordanie condamne les agressions des colons sionistes sur les Palestiniens en Cisjordanie occupée

Le ministère jordanien des Affaires étrangères et des Expatriés a condamné les agressions terroristes continues des colons sionistes contre les Palestiniens, la dernière étant l'attaque contre le village d'Abu Falah, au nord-est de Ramallah en Cisjordanie occupée, qui a fait trois martyrs et plusieurs blessés palestiniens.

Le porte-parole officiel du ministère jordanien, Fouad Al-Majali, a affirmé "le rejet catégorique du

Royaume et sa condamnation de ces agressions ainsi que de l'escalade du terrorisme des colons contre le peuple palestinien", y voyant "une intensification du ciblage systématique des civils palestiniens dans le contexte des mesures sionistes dangereuses en Cisjordanie occupée".

Le même responsable a appelé la communauté internationale "à assumer ses responsabilités juridiques et morales" et à contraindre l'entité sioniste à "mettre fin à cette dange-

reuse escalade et aux attaques des colons".

Il a également insisté sur "la nécessité de répondre aux droits légitimes du peuple palestinien à établir son Etat indépendant et souverain sur les frontières du 4 juin 1967, avec El-Qods pour capitale, comme unique voie pour parvenir à une paix juste et globale garantissant la sécurité et la stabilité dans la région".

APS

LIBAN

L'entité sioniste a utilisé du phosphore blanc sur des zones peuplées (ONG)

L'entité sioniste a utilisé du phosphore blanc sur des zones résidentielles peuplées dans son agression contre le sud du Liban, a affirmé lundi l'organisation Human Rights Watch (HRW).

L'armée de l'entité sioniste "a illégalement utilisé des munitions au phosphore blanc tirées à l'artillerie au-dessus d'habitations le 3 mars 2026, dans la localité de Yohmor, dans le sud du Liban", écrit l'ONG dans un communiqué.

HRW dit avoir "vérifié et géolocalisé sept images montrant des munitions au phosphore blanc" qui ont explosé "au-dessus d'une zone résidentielle" et des agents de la Défense civile intervenant pour éteindre un incendie touchant des maisons, "qui a probablement été causé par des morceaux de feutre imprégnés de phosphore blanc".

Dimanche, l'Agence nationale d'information du Liban (Ani) a par ailleurs accusé l'entité sioniste d'avoir "ciblé Tal Nahas et Kham (deux autres localités du Sud, ndlr) avec des tirs d'artillerie et des bombardements au phosphore".

Cette substance, qui s'enflamme au contact de l'oxygène, peut être utilisée comme arme incendiaire et provoquer des incendies, de graves brûlures, des lésions respiratoires, des défaillances d'organes et même la mort.

"L'utilisation illégale de phosphore blanc par l'armée (de l'occupant sioniste) sur des zones résidentielles est extrêmement alarmante et aura de graves conséquences pour les civils", a déclaré Ramzi Kaiss, chercheur à Human Rights Watch, cité dans le communiqué.

L'entité sioniste doit "immédiatement arrêter cette pratique et les Etats qui fournissent des armes, y compris des munitions au phosphore blanc, devraient suspendre immédiatement l'aide militaire et les ventes d'armes" à cette entité, a-t-il ajouté.

Les autorités libanaises et HRW ont déjà accusé par le passé l'entité sioniste d'avoir brûlé des régions boisées et des terres agricoles dans le sud en les bombardant au phosphore blanc.

Ces précédents, notamment en 2023 et 2024 dans des zones du sud du pays, "ont mis les civils en grave danger et contribué au déplacement de civils", selon HRW.

En dépit de l'accord de cessez-le-feu en vigueur depuis fin novembre 2024, l'armée sioniste poursuit ses agressions contre le Liban, faisant des centaines de martyrs et de blessés.

Le cessez-le-feu stipulait que les forces sionistes devaient retirer leurs forces du Sud-Liban.

Or, l'armée sioniste maintient cinq avant-postes sur le territoire libanais, une mesure critiquée par les autorités libanaises qui exigent la fin de cette occupation.

Le Parlement libanais reporte de deux ans les législatives prévues en mai

Le Parlement libanais a reporté lundi de deux ans les législatives prévues en mai, en raison d'une campagne massive de bombardements menée depuis plusieurs jours par l'entité sioniste.

La Chambre s'est réunie lundi en séance plénière à Beyrouth, alors que l'aviation sioniste pilonnait la banlieue-sud toute proche.

"La chambre a décidé de proroger son mandat pendant deux ans", a annoncé un communiqué de son président, Nabih Berri.

Ce n'est pas la première fois que le Parlement reporte son mandat.

De 2013 à 2017, il l'a fait à deux reprises en raison de risques sécuritaires et un débordement du conflit en Syrie, et une troisième fois pour une raison technique liée à l'application de la nouvelle loi électorale.

Près de 400 personnes sont tombées en martyrs depuis le début des frappes sionistes intensives sur le Liban qui ont provoqué également le déplacement de plus d'un demi-million de personnes.

TIARET

Si Abdelkader Ould El Assas : la mémoire vivante de Rahouia entre poésie, sagesse et générosité

Dans la mémoire collective de la région de Rahouia, au cœur de la wilaya de Tiaret, certains noms résonnent avec une force particulière.

Par Abed Meghit

Parmi eux figure celui de Si Abdelkader Beldjilali Ould Lazreg, plus connu sous le nom d'« Ould El Assas », une figure populaire dont la vie incarne l'authenticité, la sagesse et la générosité qui caractérisent les traditions de la société algérienne.

Né en 1925, Si Abdelkader a grandi dans un environnement où la solidarité communautaire et le respect des traditions constituaient les fondements de la vie quotidienne.

Très jeune, il s'engage dans le métier de veilleur de nuit, suivant ainsi les traces de son père qui occupait la même fonction dans les ruelles du village.

Ce travail, loin d'être une simple activité professionnelle, allait marquer profondément sa personnalité et façonner son regard sur le monde.

Durant ses longues nuits de veille, éclairées par la lueur de la lune et le silence des rues endormies, il apprenait à observer, à écouter et à mémoriser les moindres détails de la vie du village.

Ces moments de solitude et de contemplation devinrent pour lui une véritable école de patience et de sagesse.

Au fil des années, cette expérience nourrira une créativité exceptionnelle.

Si Abdelkader développa un talent remarquable pour la narration et la poésie populaire, devenant peu à peu un conteur apprécié par les habitants de Rahouia et des

villages voisins. Ses récits mêlaient légendes locales, histoires de saints et souvenirs du passé, offrant à son auditoire un véritable voyage dans la mémoire collective de la région.

Sa voix chaleureuse et sa manière captivante de raconter faisaient de chaque rencontre un moment privilégié.

Hommes, femmes et enfants se rassemblaient autour de lui pour écouter ces récits qui mêlaient sagesse, humour et enseignements tirés de l'expérience.

Mais Si Abdelkader n'était pas seulement un conteur.

Il était également un véritable gardien de la tradition orale, transmettant à travers ses histoires un savoir ancestral lié à la terre, à l'agriculture et aux pratiques de la vie rurale.

Il évoquait souvent les méthodes traditionnelles de fertilisation des sols, héritées de ses ancêtres, soulignant que la relation entre l'homme et la nature repose sur un équilibre subtil construit au fil des générations.

Dans le quartier historique de « Montgolfier », également appelé localement « El Karti », sa présence était indissociable de la vie communautaire.

On le voyait participer aux fêtes traditionnelles et aux célébrations religieuses organisées en l'honneur de saints tels que Sidi M'hamed ou Cheikh Ben Aïssa.

Sa maison était toujours ouverte aux visiteurs.

Devant sa porte, il étendait souvent une



natte pour accueillir voisins et passants, transformant cet espace simple en un lieu de partage et de convivialité.

Il aimait inviter les habitants à partager un repas, en particulier ses compagnons chasseurs avec lesquels il entretenait des liens d'amitié profonds.

La chasse occupait d'ailleurs une place importante dans sa vie.

Armé de son fusil et accompagné de ses chiens, il parcourait les forêts environnantes, incarnant cette relation intime entre l'homme et la nature qui caractérise la culture rurale de la région.

Sa générosité était également légendaire.

Lorsqu'il revenait de chasse, il partageait volontiers le fruit de sa prise avec les habitants du quartier, estimant que la soli-

darité devait toujours primer sur l'intérêt individuel. Si Abdelkader Ould El Assas représentait ainsi bien plus qu'un simple habitant de Rahouia.

Il symbolisait toute une génération attachée aux valeurs de la Touiza, cet esprit d'entraide qui unit les membres d'une communauté dans les moments de travail comme dans les moments de fête.

Son départ, survenu le 13 septembre 2011, a profondément marqué les habitants de la région.

Fidèle à son mode de vie généreux, il s'est éteint alors qu'il préparait un repas destiné à être partagé avec ses voisins et amis dans le cadre d'une Touiza.

Cette scène émouvante résume à elle seule l'essence de son existence : vivre pour les autres et célébrer la fraternité.

Aujourd'hui encore, les habitants de Rahouia évoquent son nom avec respect et affection.

Ses histoires continuent d'être racontées, ses valeurs d'être transmises et son souvenir d'inspirer les nouvelles générations.

Car certaines personnes ne disparaissent jamais vraiment.

Elles deviennent des symboles, des repères, des fragments vivants de la mémoire collective.

Si Abdelkader Ould El Assas appartient désormais à cette catégorie d'hommes simples dont la grandeur réside dans la sincérité, la générosité et l'amour du patrimoine.

Ainsi demeure son héritage : celui d'un poète populaire, d'un conteur de mémoire et d'un homme qui, par sa bonté et sa sagesse, a su inscrire son nom pour toujours dans l'histoire humaine de Rahouia.

RELIZANE

Les "Nuits de Ramadhan" illuminent la scène culturelle à Al-Hammadna

La commune d'El Hammadna, dans la wilaya de Relizane, a récemment vibré au rythme d'une soirée artistique exceptionnelle organisée dans le cadre du programme culturel « Nuits de Ramadhan ».

Cet événement, initié par la Conservation du Festival culturel local des arts et des cultures populaires de la wilaya, a offert au public une immersion authentique dans la richesse du patrimoine artistique et spirituel de la région.

Organisée après la prière des Tarawih, la soirée s'est déroulée dans une atmosphère chaleureuse mêlant spiritualité, convivialité et célébration du patrimoine.

Ce rendez-vous culturel s'inscrit dans une dynamique visant à revitaliser les traditions populaires et à renforcer les liens entre les générations à travers l'expression artistique.

Dès l'ouverture de la soirée, le public a été transporté par les sonorités profondes du style bédouin traditionnel, interprété avec talent par la troupe de Cheikh Ould El-Houari.

Les mélodies authentiques et les rythmes ancestraux ont immédiatement suscité l'enthousiasme des spectateurs, nombreux à reprendre en chœur les refrains emblématiques de ce répertoire qui fait partie intégrante de l'identité culturelle de l'Ouest algérien.

Cette prestation musicale a constitué un moment particulièrement symbolique, illustrant la manière

dont l'art peut servir de passerelle entre la dimension spirituelle du mois de Ramadhan et la vitalité de la scène culturelle locale.

La musique bédouine, profondément enracinée dans la mémoire collective, continue ainsi de transmettre les valeurs et les émotions d'un patrimoine riche et vivant.

La soirée s'est ensuite poursuivie avec une prestation humoristique de l'artiste Ghani Ahmed, qui a présenté un sketch comique particulièrement apprécié par l'assistance.

Par son talent et son sens aigu de l'observation sociale, l'artiste a su provoquer rires et applaudissements, apportant une touche de légèreté et de convivialité à l'événement.

Dans un registre plus poétique, le public a également eu le privilège d'assister à une lecture de poèmes du poète Jilali Mokhtar.

À travers des vers empreints de sensibilité et de profondeur, l'auteur a évoqué les valeurs du Ramadhan, l'attachement à la terre natale et la richesse du patrimoine populaire.

Son intervention a offert un moment de recueillement artistique particulièrement apprécié par les amateurs de poésie. La soirée s'est achevée sur une note spirituelle grâce à la prestation de la troupe Al-Bahja Al-Aïssawiya.

Les chants soufis et les rythmes traditionnels ont plongé l'assistance dans

une atmosphère de sérénité et de contemplation, rappelant la dimension spirituelle profonde qui caractérise les nuits du Ramadhan.

Au-delà du simple divertissement, cette manifestation culturelle témoigne de l'importance accordée à la valorisation des traditions locales et à la promotion des talents artistiques de la région.

Les organisateurs soulignent que les « Nuits de Ramadhan » constituent une opportunité précieuse pour faire découvrir la richesse du patrimoine populaire tout en encourageant la création artistique.

Ces initiatives contribuent également à renforcer la cohésion sociale en offrant aux habitants des espaces de rencontre et de partage autour de la culture.

Dans un contexte où les sociétés évoluent rapidement, la préservation et la transmission des traditions apparaissent comme des éléments essentiels pour maintenir le lien entre les générations.

À travers cette soirée réussie, la wilaya de Relizane confirme ainsi son engagement en faveur du développement culturel et de la mise en valeur des expressions artistiques locales, permettant au public de vivre des moments de découverte, de plaisir et de communion culturelle durant les nuits bénies du mois de Ramadhan.

Abed M.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BOURJ BOU ARREDJ
DAIRA DE DJAAFRA
COMMUNE DE DJAAFRA
N° FISCAL : 4170020003407401014

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉ MINIMALES: N°04/2026

Le président de l'assemblée populaire communale de Djaafrat lance un avis d'appel d'offre Ouvert avec Exigence de capacités minimales pour l'exécution des travaux:

Aménagement urbain et réalisation de l'éclairage public à travers les villages de la commune
• Lot n°1: Aménagement urbain à travers les villages de la commune (Aourir - Chekbou - Bouyouzat - Chouf - Er-Ranib - Laâzib - Ouled Abdellah).
• Lot n°2: Réalisation de l'éclairage public à travers les villages de la commune (Djaafra - Thighlit Thegtaant - 60 logements - Laâzib).

Les entreprises, intéressées par le présent avis, qualifiées en Bâtiment catégorie 02 ou plus et qualifiées principalement peuvent retirer le cahier des charges au niveau du siège de la commune de Djaafrat Contre paiement d'une somme de 9.000.00 DA. Au compte ouvert auprès du Trésorier de la commune de Djaafrat. Les offres doivent être déposées auprès de la commune de Djaafrat dans trois enveloppes fermées comprenant l'un l'offre technique et l'autre offre financière, et l'autre Dossier de candidature l'enveloppe extérieure doit être anonyme ne porte que la mention:

A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES: N°03/2026

Aménagement urbain et réalisation de l'éclairage public à travers les villages de la commune

• Lot n°1: Aménagement urbain à travers les villages de la commune (Aourir - Chekbou - Bouyouzat - Chouf - Er-Ranib - Laâzib - Ouled Abdellah).
• Lot n°2: Réalisation de l'éclairage public à travers les villages de la commune (Djaafra - Thighlit Thegtaant - 60 logements - Laâzib).

Les offres doivent contenir les documents réglementaires en vigueur suivants :

Contenu du Dossier de Candidature	• Déclaration de candidature (selon modèle ci-joint) - document rempli datée et signé • La déclaration de probité (selon modèle ci-joint)-document rempli datée et signé et cacheté • Certificat de qualification et de classification professionnelle qualifiés en Bâtiment ou Travaux publics catégorie 02 ou plus et qualifiés principalement • Le Statut de l'entreprise (dans le cas d'une SARL - EURL - SNC.....)(photocopies) • Attestation de dépôt légal des comptes sociaux de l'année passée pour les sociétés (photocopies) • Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise. • La liste des moyens humains à destiner au projet déclare à la CNAS en cours de validité le jour d'ouverture - les pièces justificatives des moyens humains :diplôme cv, attestation de travail, attestation d'affiliation) (photocopies). • La liste des moyens matériels établie par un huissier de justice année 2026 avec cartes grises lisibles et certificat d'assurance pour matériels roulante. (photocopies) en cours de validité le jour d'ouverture - contrôle technique (photocopies)
Contenu de l'Offre Technique	• Le cahier des charges signé et cacheté écrit à la fin de chaque partie (lire et accepté) • La déclaration à souscrire (selon modèle ci-joint) -document rempli datée signée et cacheté • Une mémoire technique justificatif qui fait une présentation du soumissionnaire et de ces capacités techniques signée et cacheté.
Contenu de l'Offre Financière	• La lettre de soumission (selon modèle ci-joint) document rempli datée et signée et cacheté • Le bordereau des prix unitaires rempli signé et cacheté. • Le devis quantitatif et estimatif rempli signée et cacheté.

La durée de Préparation des offres est fixée à 15 jours à compter de la date de 1er parution du présent avis dans les journaux nationaux écrits et électroniques ou le BOMOP.

Les offres seront déposées au siège de la commune de Djaafrat au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 11h30h - L'ouverture des plis (Techniques et financières et dossiers de candidatures) se fera en séance unique et publique à 11h30 h en date du dernier jour de la durée d'AVIS D'APPEL D'OFFRE au siège de la commune de Djaafrat et ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant à la même heure.

✓ Les soumissionnaires sont invités à assister la séance d'ouverture des plis.

✓ la durée de validité des offres est trois (03) mois - la durée des préparations des offres.

DK NEWS

Anep : 2616008098 du 10/03/2026

M'SILA L'Association "Nassa'im El Ouns" de Constantine anime un concert de musique andalouse

L'Association "Nassa'im El Ouns" de Constantine a animé vendredi soir à la Maison de la culture Guenfoud-Hamlaoui de M'sila, un concert de musique andalouse.



Les membres de l'Association ont gratifié le public, venu nombreux, d'un programme musical riche et varié, puisé dans le patrimoine andalou authentique célèbre par ses textes raffinés servis sur de douces mélodies. Les passionnés de musique andalouse présents au concert, ont été visiblement charmés par la

qualité de la prestation des musiciens de "Nassa'im El Ouns" qui ont su allier les belles paroles aux envoiées musicales.

La soirée s'inscrit dans le cadre du programme spécial élaboré pour l'animation des veillées de Ramadhan, a indiqué le directeur de la culture et des arts de la wilaya de M'sila, Mourad Benaïssa, notant que le choix de l'Association "Nassa'im El Ouns" de Constantine reflétait la vision du secteur de la culture visant à diversifier les activités culturelles et artistiques. Il a également salué la "présence remarquable" du public, ce qui illustre, selon lui, l'intérêt des habitants du Hodna pour ce genre musical et bien d'autres. Le programme des soirées du Ramadhan à la Maison de la culture Guenfoud-Hamlaoui de M'sila comprend de nombreuses activités artistiques mêlant chant, théâtre et musique.

OUARGLA Ouverture du 13^{ème} local festival de l'Inchad

La 13^{ème} édition du festival local de l'Inchad a été ouverte, samedi soir, à la maison de la culture "Moufidi Zakaria" à Ouargla, en présence d'un public nombreux.

Placée sous le signe "l'Inchad entre identité culturelle et algérienne et appartenance civilisationnelle", cette édition a été marquée, à son ouverture, par l'interprétation de morceaux d'Inchad par la troupe "Nassim El-Wahat" de Bouamer (Ouargla), lauréate de la 11^{ème} édition de ce

festival (2024), ainsi qu'une lecture de poèmes de Mohamed Lamine Souigat. Quatorze (14) troupes d'Inchad animent ce festival dans quatre catégories, l'Inchad selon les normes modernes, le mode traditionnel d'Inchad local, l'Inchad féminin, le meilleur Mouchidine de moins de 13 ans, sanctionné par une remise de prix et de distinctions aux participants, a indiqué le commissaire du festival, Ali Tarmoune. Le programme de cette manifestation prévoit des soirées

ramadhanesques d'Inchad, des concours artistiques, des ateliers de formation sur l'histoire et les styles lyriques de l'Inchad, en plus de soirées projetées à travers certaines communes de la wilaya.

Initiée par la direction locale de la Culture et des Arts, cette manifestation, qui se poursuivra jusqu'à jeudi prochain, vise à encourager les jeunes capacités d'Inchad et la prospection de nouvelles voix prometteuses en vue de leur formation.

GUELMA Le groupe "El Wissal" de Biskra remporte la 10^e édition du festival de l'Inchad

Le groupe "El Wissal" de la wilaya de Biskra a remporté la 10^e édition du festival culturel local de l'Inchad, clôturée dans la nuit de samedi à dimanche à Guelma.

Cette consécration permet au groupe venu des Ziban de se qualifier pour représenter les wilayas de l'est du pays au festival national de l'Inchad, prévu prochainement à Ghardaïa, a indiqué à l'APS le commissaire du festival, Malek Dahmane.

La seconde place de cette édition du festival, organisée à la maison de la Culture Abdelmadjid-Chaïf de Guelma sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, est revenue au groupe "El Bacha'ir" de la wilaya de Batna, les groupes "Anwar El Imane" de la wilaya de Jijel et "El-Mahabba" de Mila ayant obtenu, respectivement, la 3^e place et le prix d'encouragement du jury.

La soirée de clôture de cette édition a été marquée par la présentation de "l'hymne de clôture du festival" avec la participation de Mouchidine de toutes les troupes participantes qui ont exécuté un chant dont la musique a été composée par les membres du jury, symbolisant ainsi l'esprit de saine compétition et de créativité.

Le public présent à la soirée de clôture de cette édition a également pu apprécier un bouquet de chants, oeuvre des invités d'honneur du festival, en l'occurrence les Mouchidine Hassen Dahmane d'Alger et Abderrahmane Benserradj de la wilaya de M'sila.

Organisée du 3 au 7 mars, la 10^e édition du festival culturel local de l'Inchad a vu la participation de 9 groupes représentant les wilayas de Batna, de Skikda, de Mila, de Guelma, de Jijel, de Biskra, d'Oum El Bouaghi et de Sétif, cette dernière ayant délégué deux troupes.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUMERDES
DAIRA DE DELLYS
COMMUNE DE DELLYS
NIF: 41000200030509701022

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°...02../2026.

Autres annulations de l'avis d'attribution

Le président de l'Assemblée Populaire Communale de DELLYS, en application des dispositions des articles : 39,40,42 et 44 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public, et des articles 36, 37, 38 et 39 de la loi N°23-12 du 18 mai 2023 portant réglementation des marchés publics, lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour

PROJET : Réalisation d'une cantine scolaire à l'école ALI MESROUR A ASSOUF

Lieu des travaux : Ecole ALI MESROUR A ASSOUF commune de DELLYS wilaya de Boumerdes

Sont autorisés à soumissionner dans le présent avis d'appel d'offre pour la réalisation du projet susmentionnés les entreprises :

- Ayant un Certificat de qualification et Classification Professionnelle catégorie deux (II) ou plus dans le secteur bâtiments (Activité principale ou secondaire) en cours de validité.
 - ayant réalisé un projet en bâtiment pour un montant supérieur ou égal à 12 000 000.00 DA, justifié par une attestation de bonne exécution validée et délivrée par un maître d'ouvrage public.
- Les entreprises souhaitant participer dans l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés de la commune de DELLYS wilaya de Boumerdes contre paiement d'un montant de 300.00 DA au niveau du trésorier intercommunal de Dellys durant la période de préparation des offres.
- En application des dispositions de l'article 47 de la loi N°23-12 du 18 mai 2023 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public, les offres doivent comporter le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière.

1- Le dossier de candidature

- la déclaration de candidature - La déclaration de probité

- Les statuts pour les sociétés

- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise

- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou

Le cas échéant, des sous-traitants

a-Capacités professionnelles : Une copie du certificat de qualification et classification professionnelle catégorie deux (II) ou plus dans le secteur bâtiment (Activité principale ou secondaire) en cours de validité

b-Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans des trois (03) dernières années visés par les services des impôts et les références bancaires.

c-Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles

2- L'offre technique

- Une déclaration à soumettre

- tout document permettant d'évaluer l'offre technique : une mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public ;

- le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

3- L'offre financière

- La lettre de soumission

- Le bordereau des prix unitaires (BPU)

- Le devis quantitatif estimatif (DQE)

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière doivent contenir les pièces énumérées dans l'article 14 (Instruction aux soumissionnaires) du cahier des charges :

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « offre de candidature », « offre technique » ou « offre financière » selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » - appel d'offres national avec Exigence de Capacités Minimales N°...02../2026 pour :

Réalisation d'une cantine scolaire à l'école ALI MESROUR A ASSOUF

Conformément des dispositions de l'article 66 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public ;

- La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP le même jour que celui du dépôt des offres.
- Le dépôt des offres aura lieu le 15^{ème} jour à compter de la 1^{ère} publication de l'avis d'appel d'offre au BOMOP ou aux quotidiens nationaux Avant 10 h00 (heure limite).
- La commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres se réunira pour l'ouverture des plis des dossiers de candidature, des offres techniques et financières le dernier jour de la durée de préparation des offres (le 15^{ème} jour à compter de la 1^{ère} publication de l'avis d'appel d'offre au BOMOP ou aux quotidiens nationaux) à 10h15 en présence des soumissionnaires préalablement informés dans l'avis d'appel d'offres.
- Si le jour de dépôt des offres et l'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le dépôt des offres et l'ouverture des plis sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de 90 jours à compter de la date d'ouverture des plis.

DK NEWS

Anep : 2616008240 du 10/03/2026

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BEJAIA
DAIRA D'IGHIL ALI
COMMUNE D'IGHIL ALI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 01/2026

NIF : 0 962 0617 0000 747

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale d'Ighil Ali, lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation des opérations suivantes :

- 1- Réhabilitation de chemin communal N°01 reliant RN 106 avec village BELAYAL par le village TINIRI, sur 9300 ML. Commune d'Ighil Ali (1^{ère} tranche)
- Lot N°02 : Achèvement chemin communal Tazla (2^{ème} tranche)
- Lot N°03 : Réhabilitation de chemin communal N°01 reliant RN 106 avec village BELAYAL par le village TINIRI, sur 9300 ML. Commune d'Ighil Ali (1^{ère} tranche)

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du siège de l'APC d'Ighil Ali (service technique de la commune) contre un paiement de 5 000.00 DA.

Dossier de candidature contient :

- Une Déclaration de candidature, dûment renseignée, signée et cachetée.
- Une Déclaration de Probité, dûment renseignée, signée et cachetée.
- Copie de l'extrait de rôle apuré ;
- Copie des attestations de la mise à jour CASNOS, CNAS et CACOBATH en cours de validité.
- Copie du registre de commerce électronique
- Attestation de dépôt des comptes sociaux auprès du CNRC (pour les personnes morales)
- Copie de la carte d'identification fiscale (NIF) ;
- Statuts pour les sociétés
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants :

a- Capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification catégorie 04 et plus (activité principale et travaux publics)

b- Capacités financières : Moyens financiers justifiés par les bilans financiers des trois dernières années (2023, 2024 et 2025) et les références bancaires RIB.

c- Capacités Techniques : Moyens humains : suivant le mémoire technique signifié et cacheté justifié par des diplômes appropriés et déclaration de la CNAS.

Moyens matériels : suivant le mémoire technique signifié et cacheté justifié par rapport d'expertise (ne dépasse pas 0 : ans), cartes grises plus polices d'assurances en cours de validité, factures d'achats et contrat de location notarié ou bail de location

Références professionnelles : Attestations de bonne exécution avec les montants des projets similaires réalisés par l'entreprise délivrées par les maîtres d'ouvrages publics.

Quittance d'achat du cahier des charges.

➤ L'offre technique contient :

- Déclaration à soumettre, dûment renseignée, signée et cachetée

- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »

- L'instruction au soumissionnaire

- Planning et délai global de réalisation

➤ L'offre financière contient :

- Lettre de soumission, dûment renseignée, signée et cachetée

- Le bordereau des prix unitaires (BPU), dûment rempli, signé et cacheté

- Le détail quantitatif et estimatif (DQE), dûment rempli, signé et cacheté

- Les cahiers des prescriptions spéciales signés et cachetés

- Les cahiers des clauses administratives générales signés et cachetés

- Les cahiers des prescriptions techniques communes signés et cachetés

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « dossier de candidatures », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres N° : 01/2026 et l'objet de l'appel d'offres.

Les offres doivent être déposées chez le maître de l'ouvrage à l'adresse ci-après : APC D'IGHIL ALI (Service technique)

Le maître de l'ouvrage doit recevoir les offres à l'adresse ci-dessus, au plus tard quinze (15) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP. La date limite de dépôt des offres est fixée à Si le dernier jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les offres doivent être déposées à l'adresse spécifiée ci-dessus avant 10 heures. L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 10H 05 mn.

Les offres seront valables pendant (105) jours augmentée de la durée de préparation de l'offre après la date limite de remise des offres fixée par le maître de l'ouvrage à l'article 16).

DK NEWS

Anep : 2616008274 du 10/03/2026

Programme de la soirée

TF1 21:10

Koh-Lanta Saison 28

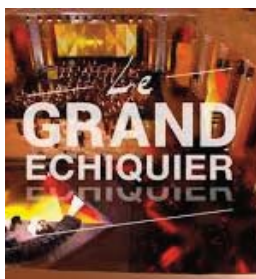
Les reliques du destin



Cette émission réunit un groupe d'aventuriers sur une île isolée. Ils doivent vivre en autonomie dans des conditions proches de la nature, sans accès aux commodités modernes. L'objectif principal est de survivre aux éléments, de trouver de la nourriture, de l'eau et de construire un abri. Cependant, les candidats sont également soumis à des épreuves physiques et mentales. 24 aventuriers ont quitté leur quotidien pour tenter de remporter le plus célèbre des jeux de survie télévisés. Parmi eux, deux anciens vainqueurs, Frédéric et Ugo, qui mettront à profit leur expérience pour aider les deux nouvelles tribus rouge et jaune. A l'issue de la toute première épreuve de cette édition, qu'ils ont perdue, Vanessa, Melissa, Illyesse et Nathanaël ont été conduits sur une île hostile pour y former la tribu maudite.

France 2 21:10

Le grand échiquier



A l'occasion des 35 ans de la disparition de Serge Gainsbourg, Claire Chazal et André Manoukian invitent artistes et personnalités à faire revivre l'œuvre foisonnante de ce créateur inclassable, à la fois poète, mélodiste, provocateur et visionnaire. Avec l'Orchestre de l'Opéra Royal de Versailles, dirigé par Victor Jacob, la soirée déploie, depuis l'Opéra Royal de Versailles, toute la richesse de son répertoire, qui traverse les générations. Du souffle mélancolique de "La Javanaise" à "Je suis venu te dire que je m'en vais", de la poésie de "La Chanson de Prévert" à la modernité de "Bonnie and Clyde", la scène du "Grand Echiquier" devient le théâtre d'une soirée musicale rare.

France 3 21:10

Le fantôme des Saintes



Aux Saintes, l'île paradisiaque des Antilles, la tranquillité est brusquement rompue lorsque le corps sans vie de Caroline Boissaux, la propriétaire de l'hôtel Tourment d'Amour, est découvert au pied d'une falaise. La capitaine Gaëlle Boissaux (Anne Décis), originaire de Terre-de-Haut et sœur de la victime, est chargée de l'enquête. Alors qu'elle s'immerge dans les méandres de cette affaire troublante, elle est rejointe par Lucovic Augustin (Denis Maréchal), son ancien amour de jeunesse, envoyé pour l'assister. Ensemble, ils doivent naviguer à travers les secrets de l'île et les tensions qui s'intensifient parmi les habitants. L'enquête prend une tournure surprenante avec la réapparition d'une légende locale, celle d'une Saintoise amoureuse du Chevalier de Fréminville.

CANAL+ 21:06

Des jours meilleurs



Après avoir longtemps travaillé ensemble sur des séries télévisées de divers genres et formats, Elsa Bennett et Hippolyte Dard signent leur première réalisation pour le cinéma. Hélas, celle-ci souffre d'une écriture trop télévisuelle. Les scènes à faire se suivent sans grand inspiration et ne sont sauvées que par l'implication d'une distribution impliquée.

6 21:10

Indiana Jones et le royaume du crâne de cristal



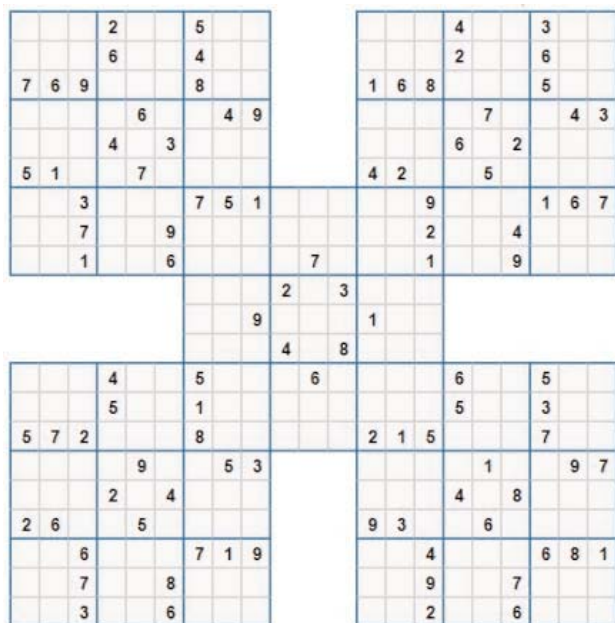
En pleine guerre froide, le professeur Indiana Jones (Harrison Ford), archéologue de renom, se retrouve dans une situation délicate après avoir été renvoyé de son université en raison de ses recherches jugées trop controversées. Alors qu'il traverse une période de remise en question, il croise la route de Mutt Williams (Shia LaBeouf), un jeune motard intrépide qui lui parle d'une légendaire relique : le crâne de cristal d'Akator. Selon la légende, ce crâne conférerait à son possesseur un pouvoir immense, capable de contrôler l'univers. Intrigué, Indiana se lance dans une nouvelle aventure, mais il n'est pas le seul à être sur la piste de cette mystérieuse pièce.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2944

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

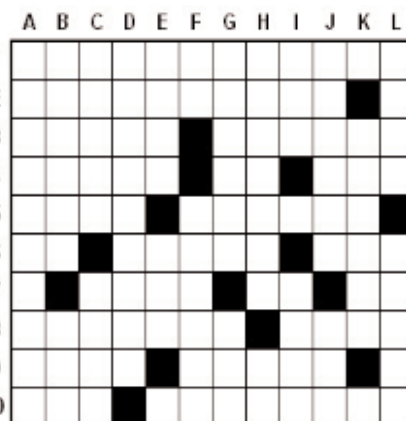


Le malheur a cela de bon qu'il nous apprend à connaître nos vrais amis.

Honoré de Balzac

Mots croisés n°2944

- 1 - Vagabond
2 - Qui concerne la partie obscure de l'alchimie
3 - Use en frottant - Diplomate très active
4 - Coin agréable surtout en milieu hostile - Largeur de papier - Posséda
5 - Relation sur le net - Dauber
6 - Petit ennui - Bâton ferré - Sélection
7 - Parfum de sucette - En-semble de pulsions - Le meilleur
8 - Contrefaîtes - Huche
9 - Dieu de la bise - Brillé
10 - Se donne du mal - Groupe infrequente
- Horizontalement:
A - Casuistiques
B - Intermédiaire - Pas très dur
C - Réduit la grand voile - Moteur de moulin
D - Proche
E - Surgies - Symbole de bavardage -
F - Copulative - Pontera
G - Munie d'un signe distinctif - Presque brutal
H - Transporteur de liquide - Note du chef
I - Distinguée - Devenu incapable de se prononcer
J - Changent l'atmosphère - Forte tête
K - Me rebellerai
L - Diffuse - Rivière alpine



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1644

[illegible]

Solution

Sudoku n°2944

1	4	8	2	9	7	6	3	6
2	3	5	6	8	1	4	9	7
7	6	9	3	4	5	8	1	2
3	7	2	5	6	8	1	4	9
9	8	6	4	1	3	2	7	5
6	1	4	9	7	2	6	8	3
8	9	3	8	2	4	7	5	1
4	2	7	1	5	9	3	6	8
8	5	1	7	3	6			

1	3	8	4	6	7	5	9	2	1	6	4
6	4	9	5	8	2	1	3	7	6	5	8
7	8	2	1	3	9	8	4	6	7	3	9
6	7	4	6	9	1	2	5	3			
3	5	8	2	7	4						
2	6	1	8	5	3	9	7	4			
8	2	6	3	4	5	7	1	9			
4	1	7	9	2	8	3	6	5			
9	5	3	7	1	6	4	2	8			

Mots Croisés n°2944

Grille géante n°1644

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	T	R	A	I	N	E	S	A	V	A	T	E
2	H	E	R	M	E	T	I	Q	U	E	R	M
3	E	L	I	M	E		G	U	E	R	R	E
4	O	A	S	I	S					E	U	T
5	L	I	E	N		M	E	D	I	N	E	
6	O	S		E	P	I	E	U		T	R	I
7	G			A	N	I	S		C	A		A
8	I	M	I	T	E	E	S		C	M	A	I
9	E	O	L	E		R	E	L	U	I		R
10	S	U	E			R	A	C	A	I	L	L

SEMI MARATHON

La 6^e édition du Semi-marathon de Tamgout servira du tremplin pour les Mondiaux de Copenhague

Pour la 6^e édition du Semi-marathon de Tamgout, programmée pour le 24 avril prochain au cœur de la commune de Fréha, dans la wilaya de Tizi Ouzou, « sera une aubaine pour bien les championnats du monde en septembre 2026 dans la capitale Danoise Copenhague », vers la fin du mois de septembre 2026, cette compétition sera une épreuve de distance conforme aux normes internationales, soit 21,097 kilomètres.

Par F. Menad

Ce tracé exigeant mettra à l'épreuve l'endurance et la vitesse des coureurs, et sera ouvert à tous les athlètes âgés de plus de dix-huit ans, qu'ils soient licenciés ou non.

L'épreuve offrira ainsi à la Direction technique nationale de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA) une occasion idéale de repérer, évaluer et sélectionner les éléments les plus en forme du moment. Ces talents prometteurs seront chargés de porter haut les couleurs nationales lors des Mondiaux de Copenhague, où l'Algérie vise à confirmer son ascension dans le classement mondial du semi-marathon. Rappelons que ces Championnats du monde, lancés en 2018 et organisés annuellement par World Athletics (ex-IAAF), attirent chaque année plus de 2 000 athlètes élites et amateurs issus de plus de 100 nations.

À Copenhague, la course masculine élite s'élancera le 20 septembre matin,

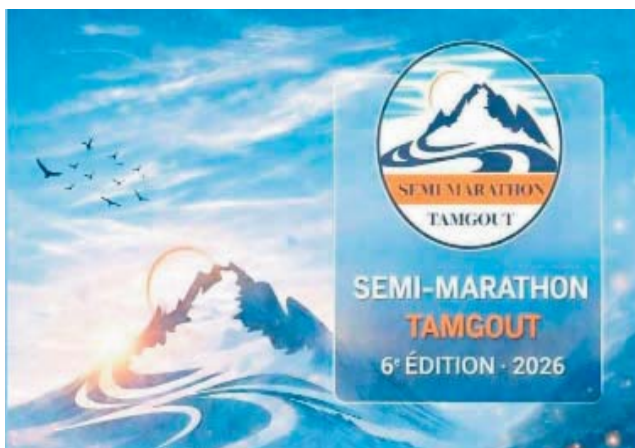
suivie de l'épreuve féminine, sur un parcours plat et rapide bordé par les emblématiques ponts, parcs et architectures modernes de la ville, avec un départ et une arrivée au pied de la célèbre Petite Sirène.

Les trois premiers de chaque catégorie élite remporteront respectivement 30 000, 15 000 et 10 000 dollars, tandis que les performances réalisées permettront des qualifications pour les JO de Los Angeles-2028 ou les prochains Mondiaux.

Pour les Algériens, après des podiums régionaux encourageants, cette présélection à Tamgout est cruciale pour identifier des coureurs capables de rivaliser avec les Kényans, Éthiopiens et autres favoris habituels.

Les organisateurs, soulignant l'engagement à offrir une expérience mémorable à tous les participants, le semi-marathon de Tamgout dans la wilaya de Tizi Ouzou.

Les inscriptions ont débuté ce week-end, alors que le dernier délai pour confirmer les engagements a été



fixé au 31 mars courant, a-t-on encore appris de même source. "Les athlètes inscrits auront tous droit à un T-shirt officiel du semi-marathon de Tam-

gout, ainsi qu'à une médaille personnalisée, en souvenir de leur participation" ont encore détaillé les organisateurs.

CYCLISME / TIRRENO - ADRIATICO (1^{RE} ÉTAPE)
Victoire de l'Italien
Filippo Ganna

Pour la quatrième fois dans sa carrière, l'Italien Filippo Ganna a remporté le chrono inaugural de Tirreno-Adriatico lundi à Lido di Camaiore (Italie), sur un tracé de 11,5 km en bord de mer.

Ganna s'est imposé en 12 min 08 sec, soit une moyenne affolante de 56,868 km/h, pour devancer son coéquipier néerlandais Thymen Arensman de 22 secondes et l'Allemand Maximilian Walsh de 26 secondes.

Le double champion du monde du contre-la-montre sur route (2020, 2021) et champion olympique 2021 de poursuite par équipes, un déjà fait de sacrés dégâts.

Le Mexicain Isaac Del Toro (UAE), favori de cette édition 2026 et 3^e samedi des Strade Bianche, a terminé à la 10^e place, à 36 secondes.

Le Slovène Primož Roglic (Red Bull Bora Hansgrohe) qui lance sa saison cette semaine sur les routes italiennes, s'est classé 7^e, à 31 secondes du chrono de référence, tandis que le Néerlandais Mathieu van der Poel (Alpecin-Primier Tech) a terminé cette première étape à presque deux minutes de Ganna.

"Cela s'est plutôt bien passé, je suis en bonne condition physique", a souligné l'Italien. Mais Ganna, 2^e l'an dernier derrière l'Espagnol Juan Ayuso après avoir porté le maillot bleu de leader pendant cinq jours, à d'ores et déjà fait une croix sur le général, car il ne veut pas se disperser en vue de Milan-Sanremo, le premier Monument de l'année programmé le 21 mars.

"On verra cette année jusqu'où j'irai. Je ne veux pas trop forcer et arriver ensuite fatigué pour la Classicissima", a prévenu Ganna, grand animateur de Milan Sanremo l'an dernier, avant de céder dans la finale face à Van der Poel.

APS

BOXE / CHAMPIONNATS DU MONDE JUNIORS 2026

Deux boxeurs algériens qualifiés au deuxième tour

Les boxeurs algériens Besma Bahri (57 kg) et Ismail Sahraoui (55 kg) se sont qualifiés au deuxième tour des Championnats du monde juniors (garçons et filles) qui se déroulent à Bangkok en Thaïlande (8-15 mars), qualificatifs aux Jeux olympiques de la jeunesse 2026 à Dakar (Sénégal).

La boxeuse Besma Bahri (57 kg) a décroché son billet pour les 8^{es} de finale en prenant le dessus sur la Turque Esmanur Ugurlu (5-0). De son côté, Ismail

Sahraoui (55 kg) s'est qualifié aux 16^{es} de finale en battant l'Égyptien Ahmed Ismail (5-0).

La participation de la sélection nationale à cet important rendez-vous sportif mondial s'inscrit dans le cadre de "l'intérêt accordé par la Fédération algérienne de boxe à la catégorie des juniors, considéré comme la base fondamentale pour la formation des champions de demain.

La fédération compte en effet beaucoup sur cette

catégorie pour renforcer la place de la boxe algérienne sur la scène internationale", souligne l'instance sportive.

La sélection féminine est encadrée par les entraîneurs nationaux, Makhoul Ibrahim et Erouane Amine, tandis que la sélection masculine est dirigée par les entraîneurs nationaux, Bourenane Ibrahim et Abdelhafid Benchebia.

La boxe algérienne espère réaliser une participation honorable lors de ces Championnats du

monde, qui constitue une étape importante pour progresser de l'expérience et tenter de décrocher des billets de qualification aux Jeux olympiques de la jeunesse, souligne l'instance fédérale.

Le tournoi de boxe des Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ-2026) se déroulera du 7 au 12 novembre au Dakar Expo Centre à Diamniado, avec la participation de 73 boxeurs et 73 boxeuses.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE TENNIS

L'AGO 2025 fixé au 3 avril prochain (FAT)

La Fédération algérienne de tennis (FAT) tiendra son Assemblée générale ordinaire (AGO) de l'exercice 2025, le vendredi 3 avril 2026 (09h00), au Centre fédéral d'entraînement de la FAT à Ben Aknoun (Alger), a informé l'APS lundi auprès

de l'instance fédérale. "Les membres de l'AGO auront à débattre plusieurs points inscrits à l'ordre du jour de ce rendez-vous, notamment, l'étude pour approbation du procès-verbal de l'AGO 2024, et l'adoption des bilans moraux et financiers de l'exercice

2025", a écrit la FAT dans un communiqué. Aussi, cette AGO sera consacrée à la lecture du rapport du commissaire aux comptes et la présentation du plan d'action 2026 et les prévisions budgétaires y-afférentes, ajoute la même source.

ATHLÉTISME/CHAMPIONNATS DU MONDE EN SALLE

Six athlètes algériens présents en Pologne

Six athlètes algériens ont réussi à décrocher leur qualification pour les Championnats du monde d'athlétisme en salle, prévus du 20 au 22 mars à la Torun Arena en Pologne,

à-on informé lundi auprès de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA).

Après la clôture de la date limite de qualification au rendez-vous mondial de Torun, fixée au dimanche 8 mars, les six

athlètes algériens ont décroché leur billet soit en réalisant les minima requis, soit via le classement mondial des meilleures performances mondiales.

A cet effet, quatre athlètes ont décroché leur qualification selon les minima requis par World Athletics, à savoir Yasser Mohamed Tahar Triki au triple saut (17,35 m), Mohamed Ali Gouaned (1:44.67) et Slimane Moulia (1:44.80)

au 800 mètres, ainsi que Moataz Abderrazak Sekiou au 400 mètres (45.53). Les athlètes Younes Ayachi (17 ans), détenteur de la meilleure performance mondiale en saut en hauteur chez les U18 (2,28 m) et Haïthem Chenitef au 1500 mètres (3:36.51), se sont qualifiés grâce à leur classement mondial, souligne la FAA. Pour la Fédération algérienne d'athlétisme, cette qualification "té-

moigne du haut niveau des coureurs algériens et de leur engagement continue à honorer le sport national lors des compétitions mondiales". Les Championnats du monde en salle constituent le premier événement majeur de l'année au programme de World Athletics où les meilleurs athlètes mondiaux se retrouveront pour décrocher les premiers titres de la saison.

FIFA / MONDIAL 2026

La FIFA fixe la date limite pour les listes des 48 sélections

La Fédération internationale de football association a fixé au 30 mai 2026 la date limite pour l'envoi des listes définitives des équipes qualifiées à la Coupe du monde de la FIFA 2026. L'information est rapportée par plusieurs médias.

Par F. Menad

Les fédérations nationales devront transmettre leurs listes au plus tard dix jours avant le coup d'envoi du tournoi, prévu du 11 juin au 19 juillet 2026. La compétition se déroulera conjointement aux États-Unis, au Canada et au Mexique.

Des effectifs maintenus à 26 joueurs

Selon les informations communiquées aux associations nationales, chaque sélection pourra inscrire un maximum de 26 joueurs, comme lors de l'édition précédente organisée au Coupe du monde de la FIFA 2022 au Qatar.

Cette décision intervient alors que certaines propositions évoquaient un élargissement des effectifs à 30 joueurs, en raison de l'augmentation du nombre d'équipes participantes. Finalement, la FIFA a choisi de maintenir la limite déjà appliquée lors du dernier Mondial.

Un atelier logistique organisé à Atlanta

Dans le cadre des préparatifs de la compétition, la FIFA organise depuis mardi un atelier de travail à Atlanta destiné aux sélections qualifiées.

Cet atelier, qui se poursuivra jusqu'à lundi, vise à présenter les aspects logistiques, administratifs et techniques liés à l'organisation du tournoi. Les discussions portent notamment sur les sites d'hébergement et d'entraînement prévus pour les équipes participantes.

Un Mondial élargi à 48 équipes

Cette édition 2026 marquera une révolution dans l'histoire du Mondial avec la première participation de 48 nations. Parmi elles figure l'Équipe d'Algérie de football, qui fera son retour sur la scène mondiale après avoir manqué les deux dernières éditions.

Parmi elles figure la équipe de l'Algérie de football. Les "Fennecs" disputeront leur



huitième phase finale de Coupe du monde et leur cinquième participation consécutive.

L'Algérie dans le groupe J

Lors de la phase de groupes, l'Algérie évoluera dans le groupe J.

Elle y affrontera les équipes des Argentins de football, l'équipe de l'Autriche et de la Jordanie.

ACNOA

Construction d'un terrain aux normes FIFA en Namibie (Berraf)



Le président de l'Association des Comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA), l'Algérien Mustapha Berraf, a annoncé, en marge de la tenue des travaux de l'assemblée générale de la Zone VI, la construction d'un terrain de football aux normes FIFA au Centre OlympAfrica du Comité olympique namibien à Omaruru.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du partenariat stratégique entre la FIFA, le CIO (Comité international olympique) et l'ACNOA, visant à renforcer le développement du sport de base et l'accès des jeunes à des infrastructures sportives de qualité", a indiqué M. Berraf au cours de l'assemblée tenue du 5 au 7 mars à Windhoek (Namibie) et qui a réuni les représentants des Comités nationaux olympiques (CNO) d'Afrique australe autour des perspectives de développement du mouvement olympique et sportif, dans la région.

Pour sa part, le Comité olympique namibien a salué cette initiative, exprimant sa gratitude pour la visite du président de l'ACNOA et pour ce projet qui bénéficiera directement aux jeunes athlètes namubiens.

L'assemblée générale de la Zone VI de l'ACNOA, placée sous le signe de la solidarité et de l'excellence, a permis aux délégués présents de dresser le bilan des activités de la zone et d'examiner les perspectives de renforcement de la coopération sportive, notamment en vue des prochaines échéances continentales et internationales.

A cette occasion, M. Berraf, également membre du CIO, a remis un trophée commémoratif à la présidente de la République de Namibie, Netumbo Nandi-Ndaitwah, en reconnaissance de l'engagement de son pays en faveur du développement du sport et de son soutien au mouvement olympique.

Dans son intervention devant les délégués, le président de l'ACNOA a exprimé sa satisfaction face aux efforts consentis pour promouvoir le sport et soutenir la jeunesse. Il a également salué la cohésion entre les comités olympiques de la Zone VI et leurs gouvernements distincts, les appelant à poursuivre leur engagement en faveur du progrès, de l'excellence et de la bonne gouvernance.

APS

LIGUE 2 (GR. CENTRE-OUEST - 22^E)

Victoire du WA Tlemcen devant le MC Saïda (1-0)

Le WA Tlemcen s'est imposé, lundi, en déplacement devant le MC Saïda sur le score de 1 à 0, en clôture de la 22e journée du Championnat de Ligue 2 amateur de football, groupe Centre-Ouest. L'unique mais de la rencontre a été inscrit par Refas (14e). A la faveur de cette courte victoire en déplacement, le WA Tlemcen (32 pts) se hisse à la septième place du classement, alors que le MC Saïda (25 pts) occupe le 11e rang. Par ailleurs, les rencontres de la 23e journée du championnat de Ligue 2 amateur, dans les groupes Centre-Ouest et Centre-Est, se joueront samedi prochain à partir de 15h00, à



l'exception des matchs AS Batna - JS Jijel (groupe Centre-Est), programmés à 22h00.

Résultats complets et classement à l'issue des matchs de la 22e journée du Championnat de Ligue 2 amateur de football :

groupe Centre-Ouest, disputés vendredi, samedi et lundi :	Classement :	Pts	J
Vendredi :	1). JS El Biar	54	22
WA Mostaganem - ESM Koléa	2). USM El Harrach	48	22
	3). CR Témouchent	40	22
Samedi :	4). ASM Oran	40	22
RC Kouba - RC Arbaâ	5). RC Kouba	39	22
GC Mascara - US Béchar Djedid	6). ESM Koléa	35	22
ASM Oran - JSM Tiaret	7). WA Tlemcen	32	22
CRB Adrar - CR Témouchent	8). JSM Tiaret	31	22
USM El-Harrach - NA Hussein-Dey	9). NA Hussein Dey	28	22
JS Tixeraine - JS El-Biar	10). WA Mostaganem	27	22
	11). MC Saïda	25	22
Lundi :	12). Mascara GC	23	22
MC Saïda - WA Tlemcen	13). CRB Adrar	20	22
	14). RC Arbaa	18	22
	15). JS Tixeraine	16	22
	16). US Béchar Djedid	8	22

LIGUE 1 MOBILIS (22^E JOURNÉE) L'USM Alger et le CS Constantine se neutralisent (0-0)

L'USM Alger a été tenue en échec par le CS Constantine (0-0), en match disputé dimanche soir au stade du 5-Juillet (Alger), en clôture de la 22^e journée de la Ligue 1 Mobilis de football.

Un résultat qui n'arrange aucune des deux équipes, car si les Sanaïr restent deuxième, à trois longueurs du leader Mouloudéen, les Rouge et Noir stagnent également à leur 10^e place, avec seulement 26 unités au compteur.

Un peu plus tôt dans l'après-midi, l'Olympique Akbou avait réussi l'essentiel sur son terrain, en engrangeant les trois points face à la JS Saoura, qu'il avait petitement dominée (1-0), grâce notamment à Mehdaoui, auteur de l'unique mais de cette rencontre à la 22^e minute de jeu.

Une très bonne opération pour le club de la Soummam, qui grâce à cette nouvelle victoire se hisse sur la troisième marche du podium, avec 35 points, soit juste devant son adversaire du jour, désormais quatrième avec 34 unités.

Le bal de cette 22^e journée s'était ouvert vendredi, avec le déroulement des trois premiers matchs inscrits à son programme et ce sont le MC Oran, la JS Kabylie et l'ASO Chlef qui en ont été les plus grands bénéficiaires.

Le club d'El Harmi avait commencé par concéder l'ouverture du score, sur son pro-

pre terrain face à l'USM Khenchela, avant de se ressaisir et de renverser la situation en fin de match, grâce notamment aux réalisations d'Aliane (87^e) et Bourdim (90^e+2).

Un troisième succès consécutif pour le club d'El Bahia, grâce auquel il se hisse à la cinquième place du classement général, avec 33 points, alors que l'USMK, qui essuie un deuxième revers de rang, stagne à la 11^e place, avec 25 points.

De son côté, et après une série de six matchs sans victoire toutes compétitions confondues, la JSK a profité de la venue du Paradou AC pour renouer avec le succès (3-2), grâce notamment à l'attaquant Aymen Mahious, auteur des trois buts kabyles aux 8^e, 21^e, et 87^e. Un précieux succès, qui permet aux Canaris de grimper provisoirement à la 8^e place du classement général, avec 28 points, au moment où le PAC reste scotché à la 14^e place, avec 17 unités au compteur.

Dans le bas du tableau, l'ASO Chlef a remporté une victoire précieuse dans la course au maintien, en battant une équipe coriace de l'ES Sétif (1-0), grâce notamment au Togo-



lais Kokou Avotor, auteur de l'unique réalisation de cette rencontre à la 78^e minute de jeu.

Les Chélifiens renouent ainsi avec le succès, après une courte période de disette, infligeant par la même occasion un coup d'arrêt à l'Entente de Sétif, qui restait sur deux victoires consécutives.

De son côté, l'ES Ben Aknoun s'en est remis à son attaquant ivoirien, Mohamed Sylla, pour surclasser le MC El Bayadh (1-0/18^e), et gagner par la même occasion une petite place au classement général. L'Etoile est désormais sixième,

avec 30 points, alors que rien ne va plus chez le MCEB, qui reste lanterne-rouge du championnat, avec seulement 13 unités au compteur. A l'inverse, le Mouloudia d'Alger a réussi une excellente opération lors de cette 22^e journée, en ramenant une large victoire (5-0) de son déplacement chez l'ES Mostaganem, ce qui lui permet de consolider sa première place au classement général avec quarante points, tout en quatre ayant des matchs en retard.

Fraîchement éliminé par le CR Belouizdad en quarts de finale de la Coupe d'Algérie (3-2), le MCA n'a pas laissé le doute

s'installer et s'est très bien ressaisi, dès sa première sortie officielle en championnat.

Mais la performance du Doyen enfonce un peu plus l'ESM dans les abîmes du classement, car il se retrouve avant-dernier, avec seulement 14 points au compteur.

Le club de Mostaganem avait pourtant tenu bon pendant toute la première mi-temps, avant de s'effondrer littéralement au retour des vestiaires, respectivement devant Khelif (47^e), Menzela (70^e) et surtout devant l'attaquant Mohamed Saliou Bangoura, auteur d'un triplé aux 56^e, 73^e et 88^e.

LIGUE 2 AMATEUR

Le duel NA Hussein Dey - MC Saïda délocalisé au Stade du 20-Août-1955 et disputé à huis clos

Par Abed MEGHIT

La confrontation entre le NA Hussein Dey et le MC Saïda, comptant pour la 23^e journée du championnat de Ligue 2 amateur de football en Algérie (groupe Centre-Ouest), se jouera finalement au Stade du 20-Août-1955 à Alger le samedi 14 mars à partir de 15h00.

L'annonce a été faite par la Ligue nationale de football amateur (LNFA), qui a confirmé la délocalisation de cette rencontre et sa tenue à huis clos.

Initialement programmée au Stade Omar-Benrabah, la rencontre a été transférée vers l'enceinte mythique du quartier de Belouizdad pour des raisons organisationnelles.

L'absence du public donne à ce match un caractère particulier, même si l'enjeu sportif demeure important pour les deux formations engagées dans une lutte serrée au milieu du classement.

Pour le NA Hussein Dey, cette rencontre représente une opportunité de se relancer après un revers frustrant

lors du derby algérois face à son voisin l'USM El Harrach. Les Sang et Or s'étaient inclinés sur le score de 1-0 lors de la précédente journée, un résultat qui les a laissés à la 9^e place du classement avec 28 points.

Devant leur public habituel, les Nahdistes auraient sans doute espéré un soutien supplémentaire, mais devront cette fois compter uniquement sur leurs ressources sportives pour rebondir.

De son côté, le MC Saïda aborde ce déplacement dans la capitale avec l'ambition de se rapprocher de la première moitié du classement.

Les Saïdis occupent actuellement la 11^e position avec 25 points, tout en disposant d'un match en retard face au WA Tlemcen, prévu ce lundi à partir de 15h00.

Une victoire face au NAHD pourrait ainsi leur permettre de relancer leurs ambitions dans une phase décisive de la saison.

Le club de Saïda arrive toutefois dans ce rendez-vous avec un calendrier chargé.

Les Vert et Rouge sortent en effet d'un quart de finale disputé en Coupe d'Algérie de football face au CA Batna.

La rencontre, disputée mercredi dernier à l'extérieur, s'est soldée par une défaite sur le score de 1-0, mettant fin au parcours du MCS dans l'épreuve populaire.

Ce revers pourrait toutefois servir de motivation supplémentaire aux joueurs pour rebondir en championnat.

La 23^e journée de la Ligue 2 amateur de football en Algérie se disputera globalement samedi prochain à partir de 15h00 dans les deux groupes Centre-Ouest et Centre-Est.

Quelques rencontres feront toutefois exception, notamment dans le groupe Centre-Est où les matchs opposant l'AS Khroub au CR Béni Thour ainsi que le duel entre le CA Batna et la JS Jijel sont programmés en soirée à 22h00. Dans un championnat particulièrement disputé cette saison, chaque point compte pour les équipes engagées dans la lutte pour le maintien ou pour une remontée au classement.

Le duel entre le NA Hussein Dey et le MC Saïda promet ainsi une confrontation intense, où la rigueur tactique et l'efficacité offensive pourraient faire la différence dans un stade silencieux mais chargé d'histoire.

COMPÉTITIONS AFRICAINES

La Confédération africaine de football dévoile le calendrier des finales interclubs 2026

La Confédération africaine de football (CAF) a officiellement fixé les dates des finales de ses principales compétitions interclubs pour la saison 2025-2026, confirmant que les deux trophées continentaux seront attribués au cours du mois de mai prochain.

Selon le calendrier publié sur le site officiel de l'instance dirigeante du football africain, la finale de la Ligue des champions de la CAF se disputera en deux manches, conformément au format adopté ces dernières années.

Le match aller est prévu le 15 mai 2026, tandis que la rencontre retour aura lieu le 24 mai 2026.

Le titre continental sera ainsi décerné à l'issue d'une double confrontation entre

les deux finalistes qualifiés au terme des demi-finales.

La Coupe de la Confédération de la CAF suivra un calendrier similaire, avec une finale également disputée en aller-retour.

Les deux rencontres décisives sont programmées les 9 et 16 mai 2026.

Comme chaque année, cette compétition constitue une vitrine importante pour les clubs africains cherchant à s'imposer sur la scène continentale.

Ces finales viendront couronner une saison intense dans les compétitions interclubs africaines, qui rassemblent les meilleures équipes du continent.

Avant ce dénouement, les clubs encore en lice devront franchir plusieurs étapes cruciales, notamment les quarts de finale

et les demi-finales. Les quarts de finale aller de la Ligue des champions de la CAF et de la Coupe de la Confédération de la CAF sont programmés pour le week-end prochain, marquant l'entrée dans la phase décisive de ces compétitions.

Du côté algérien, deux clubs sont encore engagés dans la Coupe de la Confédération.

Le CR Belouizdad et l'USM Alger tenteront de poursuivre leur parcours continental en quart de finale.

Le CRB sera opposé aux Égyptiens d'Al-Masry SC, tandis que l'USMA affrontera les Congolais de l'AS Maniema Union dans une confrontation qui s'annonce particulièrement disputée. Les demi-finales des deux compétitions interclubs africaines

sont quant à elles programmées entre le 10 et le 12 avril pour les matchs aller, et entre le 17 et le 19 avril pour les rencontres retour.

Ces rendez-vous détermineront les deux équipes qui auront l'honneur de disputer les finales et de se battre pour l'un des trophées les plus prestigieux du football africain.

À mesure que la compétition progresse, l'intensité sportive devrait atteindre son apogée. Les clubs encore en lice devront faire preuve de régularité, de solidité mentale et d'efficacité tactique pour espérer inscrire leur nom au palmarès des compétitions continentales et marquer l'histoire du football africain.

A. MEGHIT



REAL MADRID

VINICIUS NE S'EST JAMAIS SENTI AUSSI BIEN

Vinicius Junior (25 ans, 39 matchs et 13 buts toutes compétitions cette saison) se montre très confiant sur sa forme actuelle. L'ailier du Real Madrid estime même traverser la meilleure période physique de sa carrière. "Je me sens dans la meilleure forme de ma vie. Je travaille dur chaque jour avec le staff et mes coéquipiers pour atteindre ce niveau", a confié le Brésilien dans des propos repris par la presse espagnole.

"Je me sens en confiance devant le but et suffisamment fort pour aider l'équipe, aussi bien en défense qu'en attaque", ajouta le Merengue. Une déclaration assez paradoxale alors que la Maison Blanche traverse une période marquée par de nombreuses blessures plus ou moins sérieuses au sein de son effectif.

BARCELONE XAVI NE REVIENDRA JAMAIS

Près de deux ans après son départ, Xavi Hernandez a réglé ses comptes avec le FC Barcelone. Dans un entretien accordé à La Vanguardia, l'ancien entraîneur blaugrana a assuré qu'il ne remettrait plus les pieds sur le banc catalan. "Je ne reviendrai jamais au Barça. J'ai déjà vécu mon étape comme joueur et comme entraîneur", a affirmé l'ex-milieu de terrain, désireux désormais de "dire la vérité" sur la fin de son aventure au club.



SÉVILLE LA GROSSE FRUSTRATION D'AZPILICUETA

Miné par les blessures cette saison, César Azpilicueta (36 ans, 14 matchs toutes compétitions cette saison) commence à afficher sa frustration. Touché à plusieurs reprises ces derniers mois avec le

Séville FC, le défenseur polyvalent espagnol a reconnu vivre une période compliquée sur le plan physique.

"C'est frustrant. J'étais dans un bon moment, avec de la confiance, et je vis cette partie des blessures, a confié l'ancien joueur de Chelsea après le match face au Rayo Vallecano. Cette saison me fait vivre la partie négative du football, mais chaque fois que je vais sur le terrain, j'en profite comme quand j'avais 17 ans."



MILAN

ALLEGRI ÉVOQUE SON AVENIR

Massimiliano Allegri se projette déjà dans la durée avec l'AC Milan. Interrogé sur son avenir, l'entraîneur italien a rappelé qu'il était pleinement engagé avec le club lombard, toujours engagé dans la course au titre en Serie A après la victoire dans le derby contre l'Inter (1-0). "Je suis lié à Milan jusqu'en 2027. L'avenir, c'est demain. Je suis heureux ici, très heureux. Nous avons entamé un long chemin et le club travaille à l'avenir de l'équipe, a confié le technicien milanais. En attendant d'atteindre cet objectif, nous devons rester concentrés sur le présent."

MIAMI CE QUE COÛTE VRAIMENT MESSI

Le passage de Lionel Messi (38 ans) à l'Inter Miami représente un investissement bien supérieur à son simple salaire. Dans un entretien accordé à Bloomberg, le co-propriétaire de la franchise floridienne Jorge Mas a expliqué que l'attache argentini coûtait en réalité entre 60 et 74 M€ par an au club. "Je paie Messi — et il vaut chaque centime — mais cela représente entre 60 et 74 M€ par an, tout compris", a détaillé le dirigeant. Un montant bien supérieur à son salaire de base, estimé à un peu plus de 18 M€ par saison.

Cet écart s'explique notamment par certaines clauses contractuelles, dont un pourcentage lié à la valorisation de la franchise. Depuis l'arrivée de La Pulga en 2023, la valeur de l'Inter Miami est passée d'environ 535 M€ à plus de 1,24 milliard d'euros.



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL

DK NEWS

Directeur général

Benzine Lamine

Gérant

Fayçal Laouar

Directeur de rédaction et publication

Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 028.05.33.32 »

FAX : 028.05.31.61 EMAIL : contact@dknews.dz - SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITÉ : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 028.05.33.32 FAX : 028.05.31.61 / E-MAIL : contact@dknews.dz - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz - agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

Représentant le président de la République, le Premier ministre préside la cérémonie de distinction de femmes éminentes

Représentant le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, dimanche soir, une cérémonie de distinction organisée en l'honneur de femmes algériennes qui se sont distinguées par leurs contributions appréciables dans divers domaines, et ce, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des femmes.



Cette cérémonie, placée sous le slogan "La femme algérienne: excellence et leadership" et organisée sous le haut patronage du président de la République, s'est déroulée en présence de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Soraya Mouloudji et de plusieurs membres du Gouvernement et de hauts responsables de l'Etat, outre des moudjahidates et des représentantes d'associations et d'organisations actives dans le domaine de la femme et de la famille, en sus de personnalités de renom du monde de l'art et du sport.

Cette célébration reflète l'attention particulière que porte le président de la République à la promotion de la place de la femme algérienne et à la valorisation de son rôle pivot au sein de la société, de même qu'elle met en lumière ses apports significatifs à l'édification et à la consolidation du processus de développement national.

A cette occasion, plusieurs femmes créatives et remarquables dans divers domaines ont été distinguées, notamment dans les domaines scientifique, juridique, artistique, médiatique, et sportif, ainsi que dans les métiers de l'artisanat, en reconnaissance de leurs contribu-

tions qualitatives au service de la société et de la promotion de la place de la femme algérienne.

Cette cérémonie de distinction met en lumière des success stories de femmes inspirantes pour les jeunes générations, afin de les inciter à mettre à profit les expériences de ces Algériennes qui ont contribué activement aux différents domaines de la vie publique. La cérémonie a vu la distinction de Mme Karima Seddiki, général au ministère de la Défense nationale, et de Mme Rachida Keksi, inspectrice principale à la Direction générale des Douanes, ainsi que Mme Fatima Zohra Benbrahim, avocate et fille de chahid.

Ont également été honorées à cette occasion, Mme Nawal Sinaoui, agricultrice active dans l'agriculture biologique et la valorisation des plantes médicinales, l'écrivaine et romancière, Mme Zoubida Maâmria, la spécialiste en microbiologie médicale, professeure hospitalo-universitaire à la Faculté de pharmacie et cheffe du département de bactériologie à l'Institut Pasteur, Mme Hassiba Tali Maamar, ainsi que la journaliste à la Télévision algérienne, Mme Hafida Rezig.

Dans le domaine des mines, l'ingénieure des mines et responsable des opérations de dynamitage pour l'aplanissement de la plateforme ferroviaire du projet de Gara Djebilet, Mme Sabrina Kechir, a été distinguée, aux côtés de l'artisanne spécialisée dans la confection du tapis de Babar, lauréate de prix nationaux et internationaux, Mme Sadika Amamri.

En soutien au sport féminin, cette cérémonie a également été marquée par la distinction de la championne de saut en longueur, titrée aux niveaux national et international, Mme Hamri Lynda, et de la championne en boxe, Mme Ichrak Chaïb.

A cette même occasion, l'innovatrice dans le domaine de la prise en charge des personnes âgées et des personnes à besoins spécifiques, récompensée à l'échelle nationale et internationale, Mme Beldjilali Aïcha, et l'artiste et grande comédienne de théâtre, Mme Fadila Hachemaoui, ont été également honorées.

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha préside une cérémonie de célébration de la Journée internationale de la femme

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Ministre Délégué auprès du Ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, a présidé dimanche une cérémonie de célébration de la Journée internationale de la femme. A l'occasion de la Journée internationale de la femme, correspondant au 8 mars de chaque année, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Ministre Délégué auprès du Ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, a présidé aujourd'hui, le 08 mars 2026, au Cercle National de l'Armée, une cérémonie d'Iftar en l'honneur des personnels féminins, militaires et civils, du Ministère de la Défense nationale, ainsi que de cadres féminins relevant des corps constitués", indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Ont pris part à cette cérémonie, Messieurs le Commandant des Forces Terrestres, le Secrétaire Général du Ministère de la Défense nationale, les Commandants de Forces, le Commandant de la Garde Républicaine, le Directeur de Cabinet auprès du Ministère de la Défense nationale, le Commandant de la Gendarmerie nationale, le Commandant de la première Région Militaire, les Chefs des Départements, le Contrôleur Général de l'Armée, ainsi que des Directeurs centraux du Ministère de la Défense nationale et de l'Etat-major de l'Armée nationale populaire.

A cette occasion, Monsieur le Général d'Armée a adressé une allocution dans laquelle il a mis en avant la contribution incontestable de la femme algérienne au développement de l'Algérie nouvelle et triomphante.

"En cette agréable occasion, il me plaît de transmettre aux personnels militaires et civils, les vœux de Monsieur le Président de la République, Chef Suprême des Forces Armées, Ministre de la Défense nationale, qui grâce à sa politique avisée, l'impact de la participation de la femme est, aujourd'hui, visible sur le terrain, de par sa contribution à l'essor de l'Algérie nouvelle, triomphante et émergente", a-t-il dit. Et d'ajouter : "A ce titre, nous avons veillé au sein de l'Armée nationale populaire, à ouvrir toutes les portes pour les femmes, quelles soient militaires ou civiles, de manière à leur permettre d'accéder aux grades supérieurs et d'investir de nouvelles spécialités militaires, à l'exemple de l'aviation, le parachutisme, les bâtiments de guerre, le motocyclisme au niveau des unités de sécurité routière, relevant de la Gendarmerie nationale, et même d'exercer au sein des unités du corps de bataille et des unités de combat".

A cette occasion, le Général d'Armée a rendu un vibrant hommage à la femme algérienne qui s'est dressée fièrement et courageusement face au colonialisme et au terrorisme barbare, tout en saluant son rôle important dans la société. "Tout comme je

valorise grandement le rôle de la femme algérienne dans la société, en ce sens que c'est bien elle qui hérite et transmet en héritage l'amour de la patrie et la fierté d'y appartenir, ainsi que la fidélité aux sacrifices de nos valeureux martyrs et à leur message éternel", a souligné le Général d'Armée. En ce sens, elle est le pivot autour duquel se forment les relations sociales et s'exercent les fonctions fondamentales de la famille, en matière notamment d'éducation des générations futures sur les valeurs républicaines, les spécificités de la culture nationale et le devoir de préparer une génération consciente, capable de relever les défis présents et à venir, avec un esprit de citoyenneté et de responsabilité, a-t-il estimé.

"Enfin, je ne manquerai pas cette heureuse occasion, pour rendre un vibrant hommage à la bravoure de la femme algérienne, qui s'est dressée fièrement face au colonialisme dans les différentes phases de l'histoire, qui a affronté, avec un courage sans égal, le terrorisme barbare, et contribué à la mise en échec de son dessein obscurantiste", a-t-il poursuivi.

A l'issue, Monsieur le Général d'Armée a offert des présents symboliques à un nombre de personnels féminins, en les exhortant à relever le défi avec davantage de persévérance, et en leur souhaitant pleine réussite dans leurs carrières professionnelles, a conclu le communiqué.

APS

ÉDITORIAL DKNEWS DU JOUR

Gouvernance publique : la maîtrise des coûts et l'efficacité des équipements au cœur de la politique de développement

Par Abed Meghit

L'évaluation permanente des programmes d'équipements publics, d'aménagement du territoire et de logements constitue aujourd'hui l'un des piliers de la politique de développement engagée par les pouvoirs publics en Algérie.

Cette démarche, qui s'inscrit dans une logique de gestion rigoureuse et de planification stratégique, vise à assurer une utilisation optimale des ressources financières tout en garantissant la réalisation d'infrastructures modernes capables de répondre aux attentes des citoyens dans des délais raisonnables.

Dans un contexte marqué par la nécessité de renforcer l'efficacité des investissements publics, les autorités accordent une attention particulière à l'évaluation des projets à toutes les étapes de leur réalisation.

Cette approche permet non seulement de maîtriser les coûts, mais également d'éviter toute forme de gaspillage des ressources nationales, tout en veillant à la qualité des infrastructures destinées à améliorer la vie quotidienne des citoyens.

À travers les différentes wilayas du pays, de nombreux projets structurants ont été engagés dans le cadre d'une dynamique de développement local durable.

Ces initiatives couvrent plusieurs secteurs essentiels à la vie des populations, notamment l'hydraulique, l'électrification, les transports, la santé, l'emploi et le logement.

Leur mise en œuvre traduit la volonté des pouvoirs publics de renforcer l'équilibre territorial et de garantir une répartition équitable des services publics sur l'ensemble du territoire national.

Dans ce cadre, certains projets affichent déjà des taux d'avancement significatifs, illustrant la mobilisation des entreprises de réalisation et des institutions publiques impliquées dans ces programmes.

D'autres chantiers font régulièrement l'objet de visites de terrain de la part de responsables gouvernementaux ou d'autorités locales.

Ces déplacements ont pour objectif de suivre de près l'évolution des travaux, d'identifier les éventuelles contraintes techniques et surtout d'insister sur la nécessité de respecter les délais de livraison afin que les infrastructures puissent rapidement bénéficier aux citoyens.

Les équipements publics représentent en effet un indicateur déterminant du niveau de développement d'une société.

Leur disponibilité, leur qualité et leur accessibilité permettent d'évaluer la progression du développement humain et de mesurer la capacité des politiques publiques à répondre aux besoins réels de la population.

Une planification cohérente de ces infrastructures doit ainsi tenir compte des réalités démographiques et des transformations urbaines observées dans plusieurs régions du pays.

Avec l'émergence de nouveaux pôles urbains et de cités d'habitation modernes, l'importance des équipements liés à la vie quotidienne s'est accentuée.

Les infrastructures scolaires, les établissements de santé, les espaces commerciaux, les réseaux de transport ou encore les installations de loisirs constituent désormais des éléments indispensables pour assurer un cadre de vie équilibré et dynamique aux habitants.

Ces investissements contribuent directement à l'amélioration des conditions de vie des citoyens.

Toutefois, leur efficacité repose également sur leur accessibilité économique.

C'est dans cette optique que l'État met en place diverses aides et subventions destinées à soutenir le pouvoir d'achat des ménages et à garantir que les services publics demeurent accessibles à toutes les catégories sociales, sans discrimination.

Au-delà de la phase de construction, la question de l'entretien et de la maintenance des infrastructures constitue également un enjeu majeur.

Préserver les équipements publics contre la dégradation permet non seulement de prolonger leur durée de vie, mais aussi de protéger les investissements réalisés par la collectivité.

Dans cette perspective, les autorités poursuivent leurs efforts pour identifier de nouvelles assiettes foncières susceptibles d'accueillir les futurs projets et sélectionner des entreprises disposant de capacités techniques et financières solides. La qualité de ces partenaires constitue un facteur déterminant pour assurer la réussite des projets et garantir le respect des délais de réalisation.

Au final, l'efficacité des politiques publiques en matière d'infrastructures et d'équipements reste un indicateur essentiel de la confiance entre les citoyens et les institutions.

Lorsque les projets sont réalisés dans les délais, avec transparence et efficacité, ils renforcent la crédibilité des outils de planification et confirment l'engagement des pouvoirs publics à répondre concrètement aux attentes de la population.